3. DEFINITION DES ENJEUX

Ateliers participatifs sur le territoire réalisés dans le cadre du Plan de paysage - Coloco

PLAN DE PAYSAGE DU MASSIF DU CANIGÓ
coloco + Véronique Mure

Ateliers participatifs in situ, au col de Mantet (gauche) et tournée d'immersion (droite) - Coloco

Présentation finale du Plan de paysage à Eus - Coloco

Atelier participatif en Conflent (gauche) et Comité de lancement du PdP (droite) - Coloco

Les défis du Plan de paysage du Massif du Canigó

Le défi majeur pour le territoire du Canigó est de placer le paysage en amont de toutes les interventions sur les espaces concernés.

L'Homme a imposé pendant des décennies ses choix d'organisation et d'aménagement au regard unique de la commodité d'usage et au mépris de la communauté du vivant.
Le changement de regard passe par un changement de paradigme, en réintégrant que toute décision à un endroit et à un moment donnés, aura des répercutions sur l'ensemble de son environnement, immédiatement ou dans les temps à venir.

Ambitions à poursuivre

Pour chacun des défis, ce qui pourrait apparaître comme des polémiques ou des controverses entre acteurs, a vocation à trouver une résolution en trouvant de façon concertée et étudiée, où placer le curseur entre préservation, gestion et aménagement. En répondant aux origines de la problématique, il est possible de revenir aux valeurs défendues par les acteurs du territoire et aux qualités recherchées dans la mise en place des actions.

Définir les valeurs défendues par un projet de territoire

Définir les qualités recherchées dans la mise en place des actions

Placer le vivant comme donnée essentielle à prendre en compte et à protéger impose de l'intégrer comme préalable à toutes les interventions sur le territoire. Chaque choix doit être mesuré et évalué à court et moyen terme en prenant en compte l'ensemble de ses répercutions sur l'ensemble que compose l'environnement de ce territoire.

PLAN DE PAYSAGE DU MASSIF DU CANIGÓ
coloco + Véronique Mure

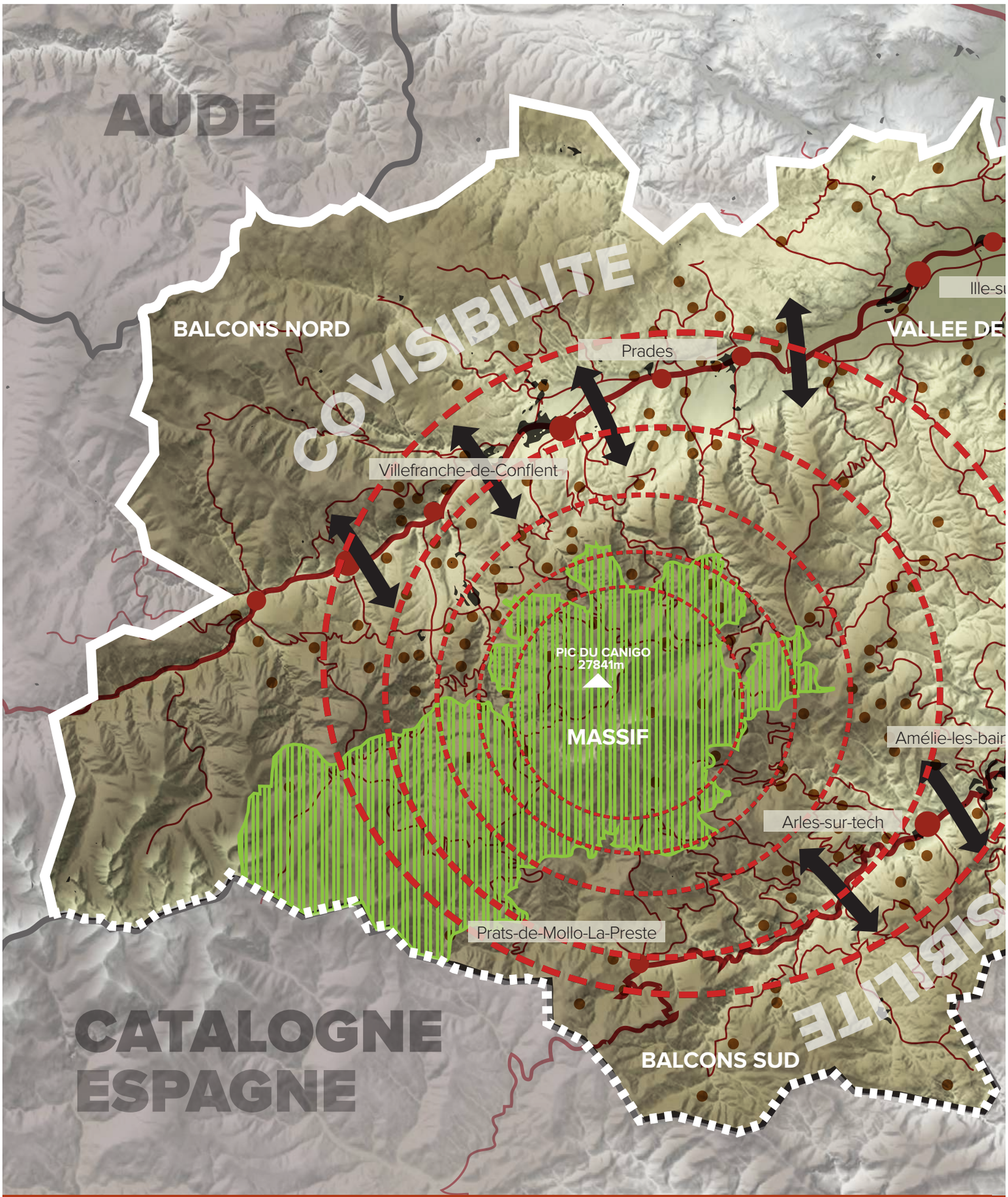

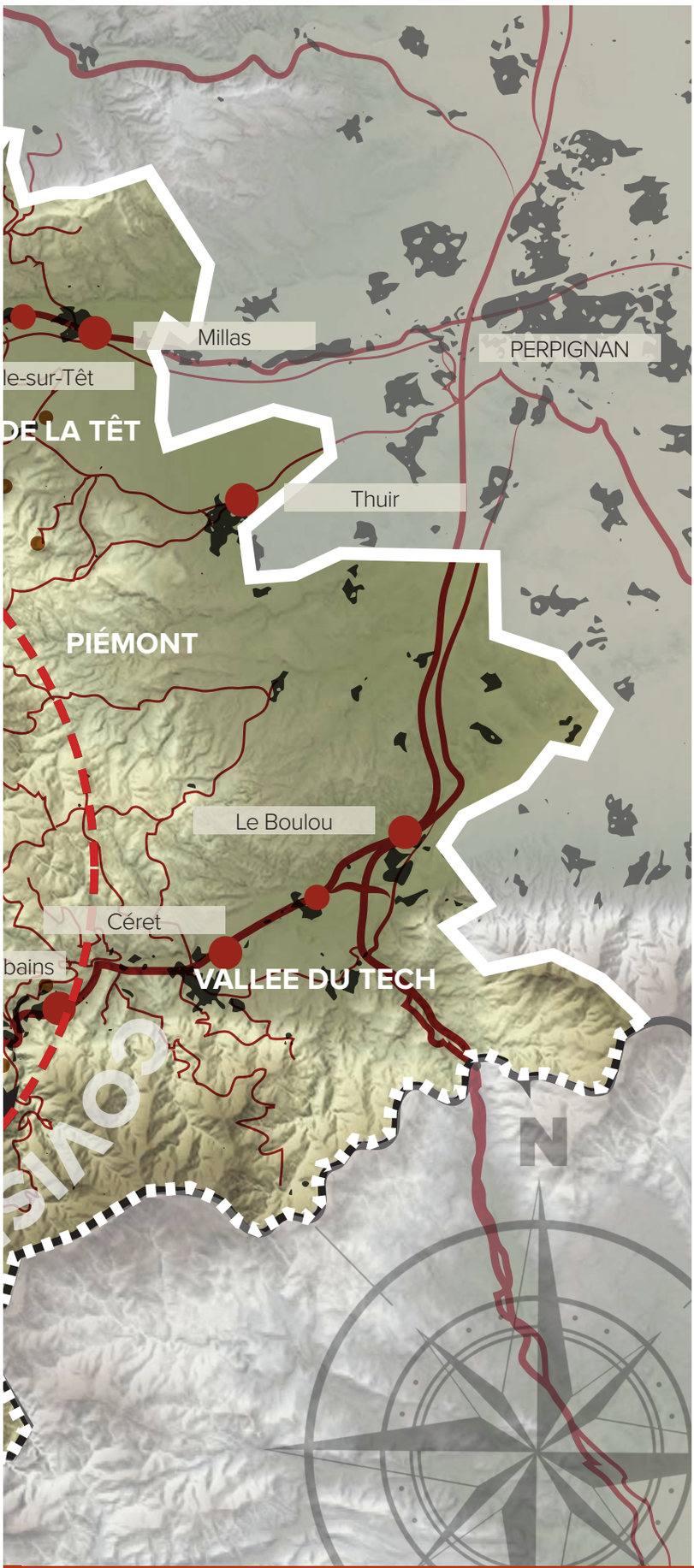

LA LUTTE CONTRE LA BANALISATION DES PAYSAGES

L'affirmation nouvelle de la qualité naturelle du massif et de son site classé nécessite de réduire les emprises anthropisées de ces espaces pour conforter leur caractère de grande naturalité et leur fonction de ressourcement pour les visiteurs et pratiquants. En ce sens, une multitude d'aménagement effectués dans l'emprise protégée, pour l'accueil et la gestion, n'ont plus lieu d'être et doivent être éliminés, minimisés ou gérés.
L'attitude aujourd'hui est de se retirer partiellement de ces espaces pour en apprécier les qualités environnementales. Cette ambition implique d'adopter un questionnement systématique avant toute nouvelle action pour en mesurer l'opportunité et le besoin et de définir une signature territoriale liée à l'identité des lieux. En cela, il convient d'adopter une posture évitant d'équiper ces sites «sources» pour réserver les besoins d'aménagement aux espaces extérieurs, ou en limite du site classé, réserves naturelles, parc naturel,...
Le maître mot doit rester en tout temps «la sobriété» !
Le but n'est pas d'harmoniser les démarches à l'ensemble du territoire mais bien de valoriser les spécificités dans une cohérence générale.

- **Protection de l'intégrité paysagère et du respect de l'identité des lieux**
- **Secteur sensible d'implantation de projets à fort impact visuel**
- **Ruptures d'urbanisation essentielles à la qualité paysagère et écologique**
- **Entité paysagère du piémont peu existante**
- **Menaces potentielles importantes**
- **Patrimoine divers existants**

Périmètre du PdP
Axes routiers et pistes
COVIS. Gestion de l'aire de covisibilité
Site classé
Protection de l'intégrité paysagère et du respect de l'identité des lieux
Secteur sensible d'implantation de projets à fort impact visuel
Maitrise de l'urbanisation
Ruptures d'urbanisation essentielles à la qualité paysagère et écologique
Requalification des entrées de bourgs
Valorisation des patrimoines existants

PLAN DE PAYSAGE DU MASSIF DU CANIGÓ
coloco + Véronique Mure

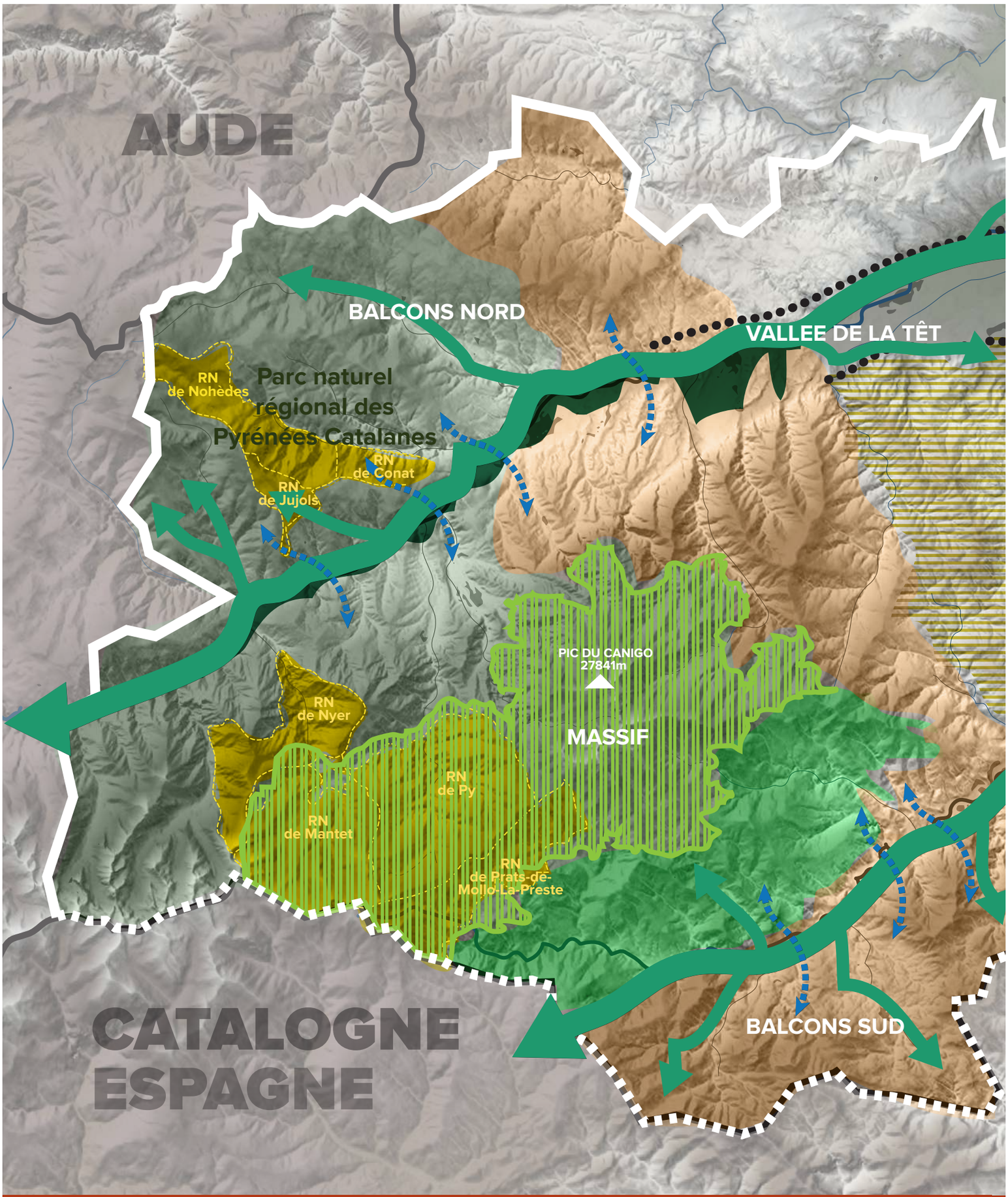

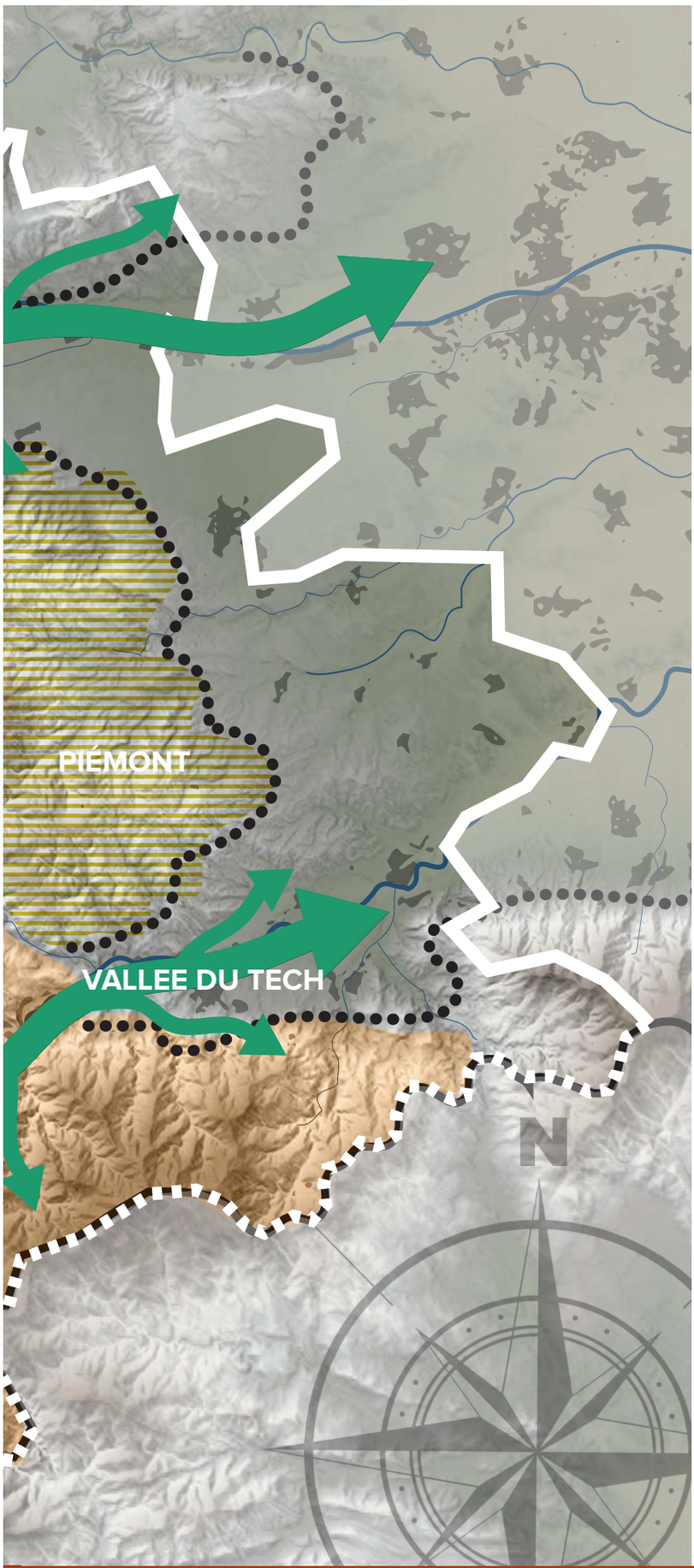

LA MAINTIEN DES EQUILIBRES ET DES DYNAMIQUES NATURELLES

Le territoire du Canigó est marquée par la forte présence visuelle et physique du massif dont le pic emblématique représente un symbole culturel approprié localement. Cet élément marqueur du territoire s'impose aux habitants, acteurs et visiteurs et en fait son caractère exceptionnel. En raison de l'emplacement entre «mer et montagne», du relief et du climat spécifique, il existe une grande diversité paysagère et végétale. En cela, la nature est bien plus puissante que l'Homme et les années d'évolution vont en sa faveur.
Considérer le vivant comme une priorité revient à croire dans les évolutions naturelles et à garder une certaine modestie dans les capacités de l'Homme.
Il est proposé à travers cette ambition de ne pas avoir de regard trop figé ou conservateur, mais au contraire, d'assumer qu'on ne souhaite pas maîtriser les évolutions naturelles pour leur laisser leurs dynamiques propres.
A ce titre, certains lieux au caractère naturel dominant tels que le site classé ou les réserves doivent être exclus des interventions de gestions prescrites tandis qu'une place doit être réservée aux évènements anthropiques n'allant pas contre ces équilibres

- **Valorisation des terres agricoles les plus riches (paysages agraires historiques)**
- **Gestion durable de la forêt et de son impact économique**
- **Préservation/gestion des milieux naturels et des paysages de montagne dans le respect de l'esprit des lieux**
- **Corridors écologiques essentiels au maintien de la biodiversité**
- **Liaisons pour la réappropriation du fleuve par les habitants/visiteurs**

Périmètre du PdP
Parc naturel régional des Pyrénées Catalanes
Réserves naturelles
Site classé
Gestion durable de la forêt et de son impact économique
Valorisation et intégration de l'entité paysagère du piémont
Préservation et gestion des paysages boisés de moyenne montagne
Préservation des horizons boisés
Corridors écologiques éssentiels au maintien de la biodiversité
Valorisation des terres agricoles riches et des paysages agraires historiques
Maintien et ouverture des liaisons pour la réappropriation du fleuve

PLAN DE PAYSAGE DU MASSIF DU CANIGÓ
coloco + Véronique Mure

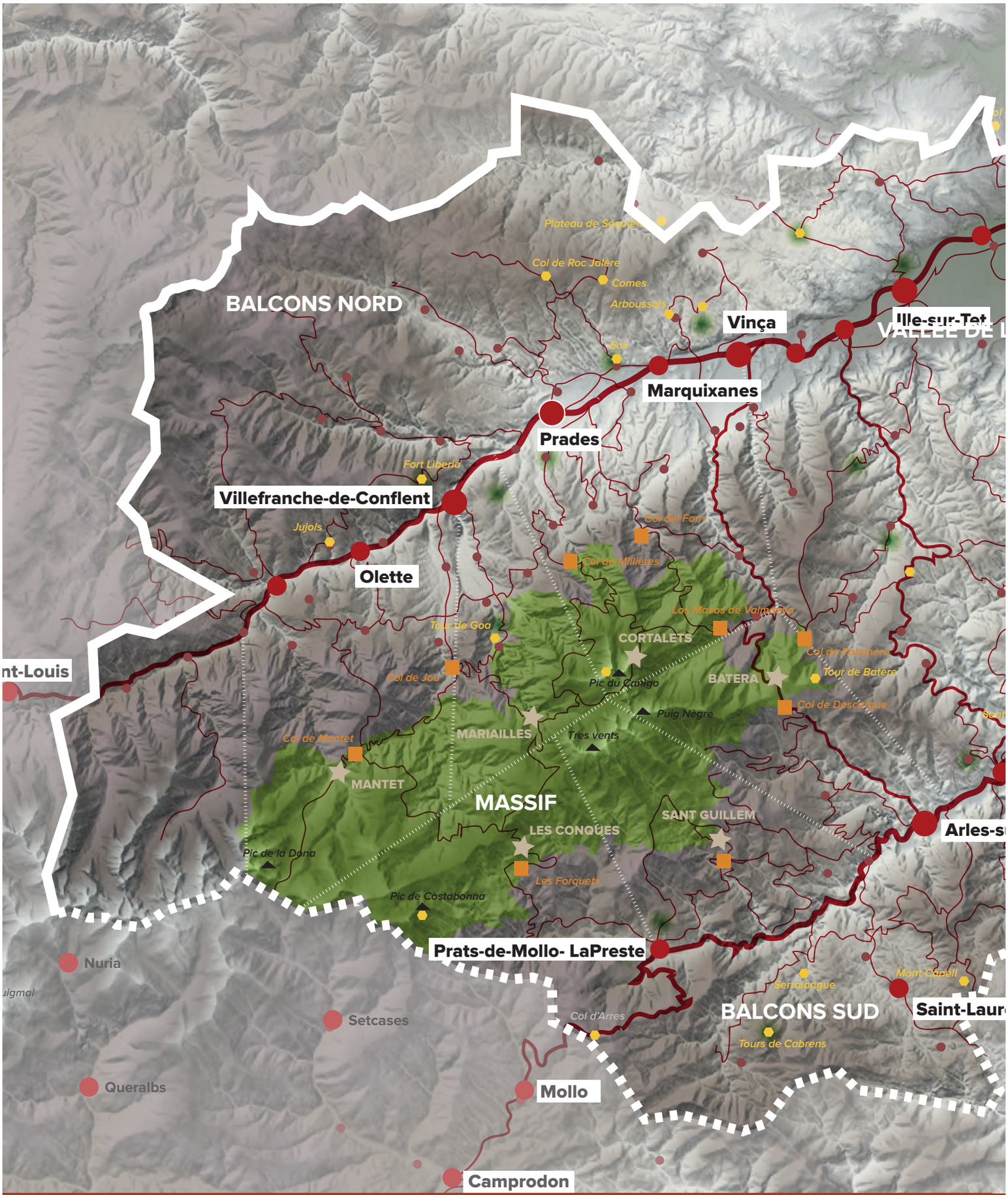

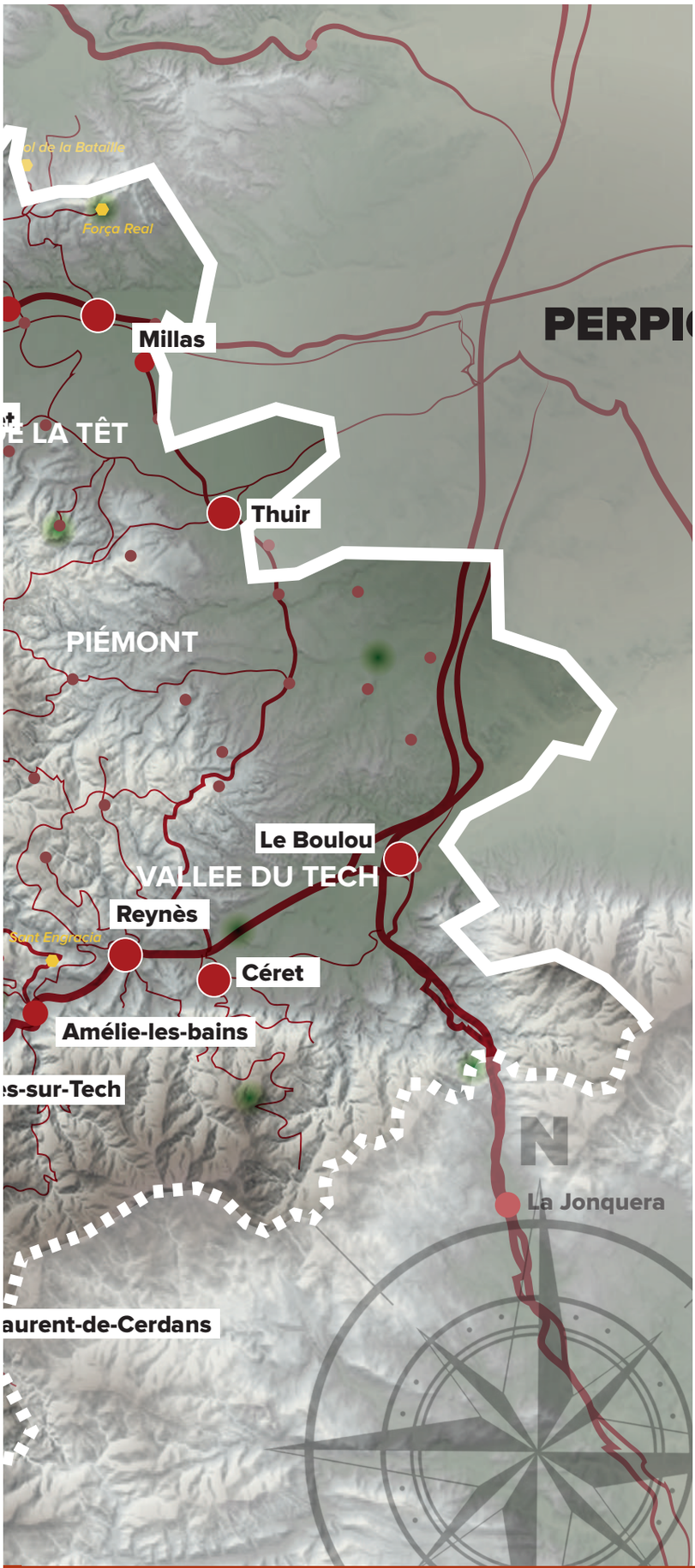

L'ORGANISATION DE LA DÉCOUVERTE DU TERRITOIRE

Au vu de l'ambition territoriale du Canigó, il est important de gérer le voisinage, les flux et l'occupation en complémentarité des deux premiers défis.
Le schéma organisationnel du territoire a pour vocation d'identifier particulièrement les espaces à vocation d'accueil et d'organisation de la fréquentation. Ces espaces sont marqués par les activités humaines et constituent des «carrefours» vers un changement de pratiques, nécessaires pour assurer une meilleure transition entre les typologies d'espaces.
Limiter l'urbanisation, affirmer dans le PLU les limites infranchissables, les typologies souhaitables, gérer les transitions des parcours, orienter les flux de visiteurs pour faire face à un accueil massif, faciliter les moyens alternatifs,...
A travers une meilleure organisation territoriale il est question de créer une série de lieux d'accueil et de définir les «messages» à communiquer par les aménagements et les pratiques pour tendre vers une compréhension des paysages. Pour les habitants, il est question de maintenir ou de retrouver une qualité de cadre de vie et pour les acteurs, l'ambition est de diversifier les offres sur le territoire afin de profiter de chaque opportunité offerte grâce aux richesses du territoire pour en faire un levier de développement tant environnemental qu'économique et humain.

- **Parcours en lien avec la découverte du territoire**
- **Espaces d'accueil et de découverte adaptés**
- **Carrefours majeurs de répartition sur le territoire**

Périmètre du PdP
Axes routiers majeurs
Routes transversales
Routes et pistes secondaires
Tour du Canigó
Ronde du Canigó
Tour du Haut-Vallespir
GR 10
Secteurs touristiques du site classé
Villes majeures
Villes carrefours des vallées
Bourgs secondaires
Petits bourgs, hameaux
Lieux touristiques
Eus
Belvédères
Col de Jou
Portes du site classé
Hébergements gardés d'altitude
Tres vents
Pics remarquables

4. OBJECTIFS DE QUALITÉ PAYSAGÈRE

EXPLORATION

A l'origine de chaque projet, il y a des rencontres. Autant de lieux, d'êtres vivants, de pratiques culturelles, de personnages et personnalités, et aussi des commanditaires qui nous inspirent. Tout au long du processus créatif, l'exploration est la rencontre ouverte et curieuse qui fait naître et évoluer les projets en faveur de la diversité du vivant.

TRANSMISSION

Transmettre une œuvre est une étape fondamentale, qui marque la réussite ou l'échec d'un projet. Transmettre, c'est aussi transmettre le savoir-faire et le métier, les trouvailles et les voies sans issue. C'est communiquer des expériences dans l'objectif de diffuser des façons de faire.

STRATEGIE

Concernant l'arrangement des actions dans l'espace et dans le temps, la stratégie est au coeur du travail. Elle s'apparente au programme mais contrairement à lui, elle modifie son action en fonction des informations recueillies et des hasards rencontrés. Elle a pour vocation de construire une vision partagée du territoire, et fabriquer des outils pour sa mise en oeuvre.

CONSTRUCTION

Dans les projets d'aménagement et de gestion du territoire, il y a des opérations de maîtrise d'oeuvre qui ne se prêtent pas à l'invitation à l'oeuvre mais ouvrent un dialogue fertile entre professionnels

ACTION PREFIGURATION

L'invitation à l'oeuvre est au coeur de la méthodologie de travail. S'engager physiquement dans la transformation du monde est essentiel. Cette invitation est ouverte à tous, habitants, techniciens, élus, associations, personnalités singulières. Cette rencontre dans le faire en groupe permet de construire des liens et des visions communes, et petit à petit de les réaliser ensemble.

Stratégie paysagère et OQP

La phase 1 du Plan de paysage du Massif du Canigó a été consacrée au diagnostic, présenté, et alimenté en ateliers, cartographie du bien commun, lecture du paysage,... Ce diagnostic dynamique, bien que «finalisé» fin décembre 2016, a continué d'être amandé et alimenté par les phases suivantes et les diverses rencontres.
Lors de la phase 2, ont été définit les grands axes de la politique de paysage à mener par le SMCGS sur le territoire du Canigó et leur déclinaison en programme d'actions, en lien avec ses partenaires. C'est ce que la Convention européenne du paysage, la loi ALUR et la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages appellent «les objectifs de qualité paysagère». Ces orientations ont vocation à alimenter le(s) PLUi(s) et autres documents d'urbanisme en cours.

Définition : qu'est-ce qu'un objectif de qualité paysagère ?

Ils constituent des caps à poursuivre en matière de protection, de gestion ou d'aménagement des paysages du Canigó.

Ils permettent d'orienter la définition et la mise en œuvre ultérieure du projet de territoire au regard des traits caractéristiques des paysages considérés et des valeurs qui leur sont attribuées.

Le point commun de ces objectifs de qualité paysagère est le renforcement d'une politique intégrée du paysage pour s'assurer que le paysage est utilisé durablement. Dans ce sens, ils constituent le fil rouge formulant et spatialisant les orientations et les recommandations du plan de paysage.

Application : comment activer les objectifs de qualité paysagère

Les OQP identifiés préalablement, sur la base du diagnostic collectif et partagé et des dynamiques en cours sur le territoire du Canigó traversent toutes les dimensions d'un projet de territoire. Ils répondent à des enjeux territoriaux globaux couvrant les différents points soulevés lors visites de terrain et concertations.

Les objectifs de qualité paysagère constituent autant de réponses à ces différents enjeux, permettant d'orienter la définition et la mise en oeuvre ultérieure des projets au sein des territoires considérés.

OQP 1 - Respecter l'identité du territoire

L'esprit des lieux est, ici, lié aux modes d'habiter locaux et aux pratiques, respectueux de l'environnement, du cadre de vie qualitatif offert par les ressources du territoire marqué par les éléments géomorphologiques et les mosaïques de milieux.
Une telle richesse, souvent héritée du passé, doit être perpétuée et préservée. Pour cela, elle doit d'abord être compréhensible et partagée afin d'être appropriée au mieux par les acteurs du territoire qui veilleront au respect de l'esprit des lieux et des valeurs communes.
Cet objectif vise transmettre et partager ce qui fait la richesse du territoire, ce qui le constitue depuis des années, ce qui fait son essence même, sa spécificité.

OQP 2- Préserver et valoriser les paysages et espaces naturels remarquables

Les paysages présents dans les différentes entités paysagères sont avant tout le résultat du travail de la nature à partir des éléments géomorphologiques, du climat et du temps. L'intervention humaine, déterminante dans l'identité des paysages, notamment forestier et agricoles, a fait évoluer les paysages. De ce fait, il est important de gérer/anticiper ces évolutions afin de limiter l'emprise de l'homme sur les espaces naturels tout en permettant une cohabitation équilibrée.
Cet objectif propose de retrouver un gradient végétal adapté à la cohabitation entre espaces urbanisés et espaces naturels.

OQP 3 - Mettre en cohérence et valoriser la découverte et la pratique du territoire

Pour être à la hauteur de la qualité du «monument» de nature qu'est le Massif du Canigó, il est important de savoir l'expliciter pour le partager et organiser les lieux de rencontre et de fréquentation. Pour cela, il est important de hiérarchiser les espaces afin de se concentrer sur les lieux d'accueil organisés, équipées pour accueillir le public et donner des outils de découverte du territoire. Un schéma d'organisation du territoire devrait permettre une meilleure lisibilité et donc une amélioration de la pratique des lieux passant par une gestion orientée des flux.
Cet objectif de qualité paysagère cherche à organiser une cohabitation respectueuse où certaines pratiques peuvent être tolérées parce qu'elles contribuent à forger une conscience d'un bien commun préservé par les habitants.

C'est un pacte commun à mettre en œuvre sur les prochaines années et à défendre par l'ensemble des acteurs

Dans la suite de ce document, afin de rester dans la continuité du diagnostic exposé et pour simplifier leur lecture, leur identification et leur compréhension, les OQP ont été classées en plusieurs catégories répondant aux entités paysagères exposées précédemment dans le diagnostic : massif, balcons, vallées et piémont. Une catégorie supplémentaire, «Ensemble du territoire» répond aux enjeux et objectifs transversaux concernant le territoire dans sa globalité.

PLAN DE PAYSAGE DU MASSIF DU CANIGÓ
coloco + Véronique Mure

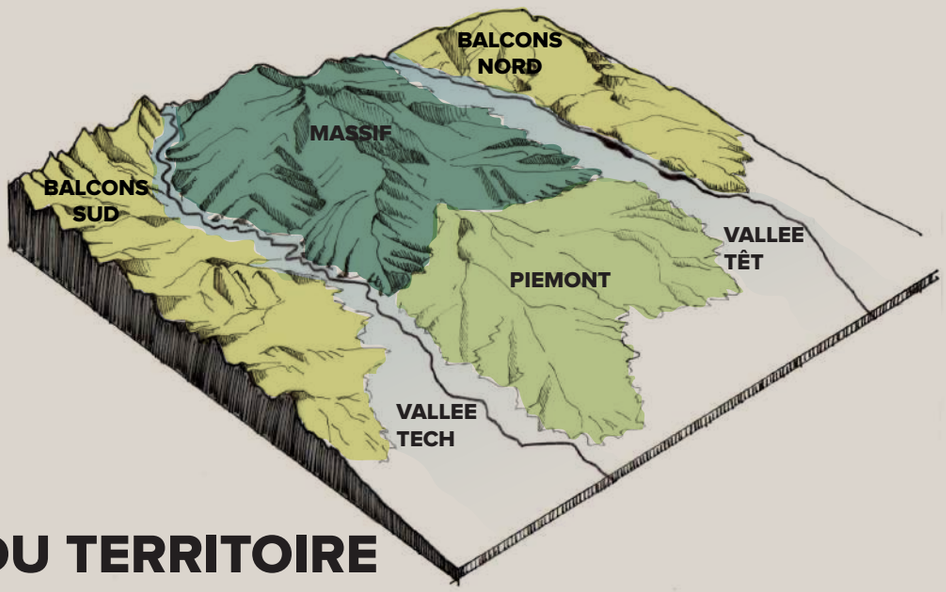

ENSEMBLE DU TERRITOIRE

OQP 1 - Respecter l'identité du territoire

ET.1.1 Partager une vision commune du territoire
ET.1.2 Habiter en harmonie avec le territoire dans le respect de l'esprit/identité des lieux
ET.1.3 Garantir l'image emblématique depuis les points de vue remarquables
ET.1.4 Contenir et maîtriser le développement urbain
ET.1.5 Préserver les limites des entités paysagères

OQP 2- Préserver et valoriser les paysages et espaces naturels remarquables

ET.2.1 Protéger l'intégrité paysagère des entités
ET.2.2 Favoriser les continuités opérationnelles des corridors écologiques
ET.2.3 Gérer l'impact visuel des projets, notamment énergétiques et urbains
ET.2.4 Sensibiliser à la propreté et à la sobriété

OQP 3 - Mettre en cohérence et valoriser la découverte et la pratique du territoire

ET.3.1 Gérer la signalétique directionnelle et la répartition des flux pour valoriser le patrimoine local
ET.3.2 Définir les besoins et les lieux d'équipement fonctionnels
ET.3.3 Améliorer l'expérience physique et la qualité de découverte du territoire

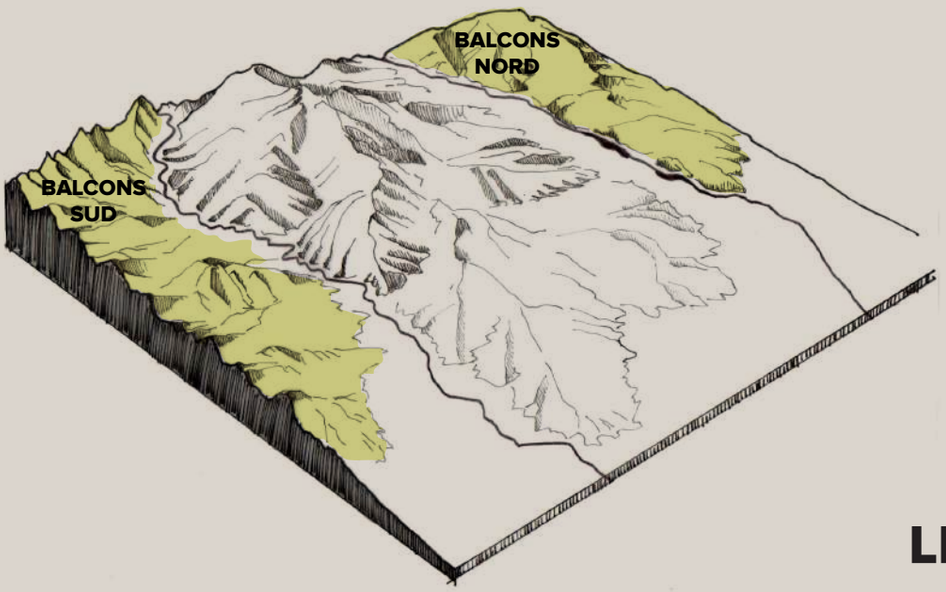

LES BALCONS

OQP 1 - Respecter l'identité du territoire

B.1.1 Préserver le charme des villages pittoresques participant à la qualité de la destination

B.1.2 Développer une économie locale en favorisant les circuits courts et la production/artisanat local

OQP 2 - Préserver et valoriser les paysages et espaces naturels remarquables

B.2.1 Donner à voir la géographie du territoire et valoriser son image emblématique

B.2.2 Rendre lisible l'histoire et la diversité des paysages pour sensibiliser et éduquer les acteurs du territoire

B.2.3 Gérer l'évolution des milieux pour préserver les perspectives paysagères, les points de vue et les panoramas

OQP 3 - Mettre en cohérence et valoriser la découverte et la pratique du territoire

B.3.1 Relier les espaces de vie et les points d'attraction par des parcours doux aménagés et variés

B.3.2 Proposer des itinéraires paysagers offrant une lecture très qualitative du territoire

PLAN DE PAYSAGE DU MASSIF DU CANIGÓ
coloco + Véronique Mure

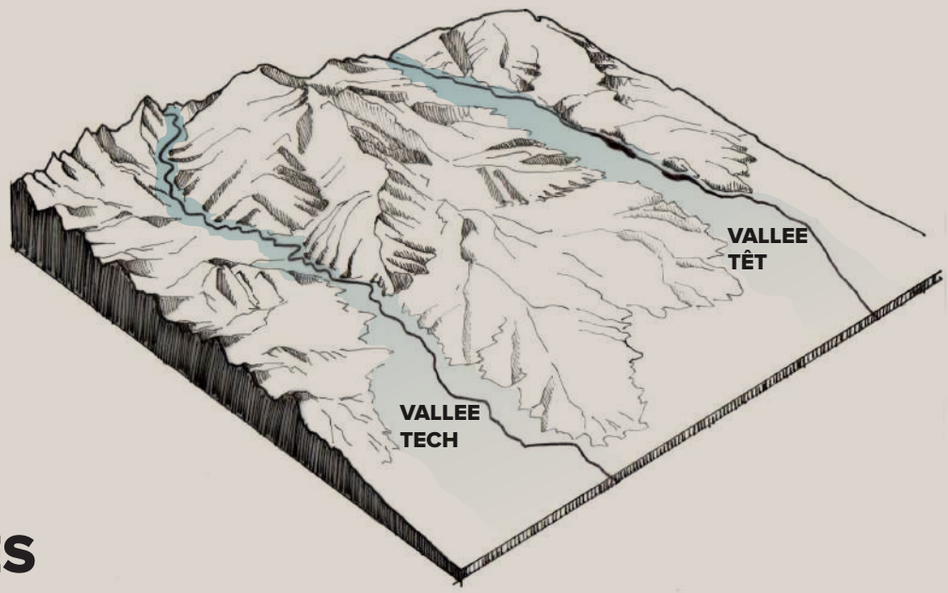

LES VALLÉES

OQP 1 - Respecter l'identité du territoire

V.1.1 Valoriser le réseau hydrographique notamment les zones humides et les richesses associées
V.1.2 Rendre l'accès aux berges aux habitants et aux visiteurs
V.1.3 Maintenir une qualité architecturale malgré la forte urbanisation des vallées

OQP 2 - Préserver et valoriser les paysages et espaces naturels remarquables

V.2.1 Assurer la durabilité des pratiques agricoles locales adaptées, diversifiées et variées
V.2.2 Préserver les espaces agricoles de haute valeur ainsi que leurs limites
V.2.3 Maintenir des coupures d'urbanisation
V.2.4 Limiter l'impact des zones industrielles, d'activités et de commerces

OQP 3 - Mettre en cohérence et valoriser la découverte et la pratique du territoire

V.3.1 Valoriser le réseau routier comme support d'histoires à raconter pour faire vivre ces linéaires et amorcer l'entrée sur le territoire
V.3.2 Hiérarchiser les lieux d'accueil (villes, villages, bourgs, lieux-dits,...)
V.3.3 Soigner les paysages urbains

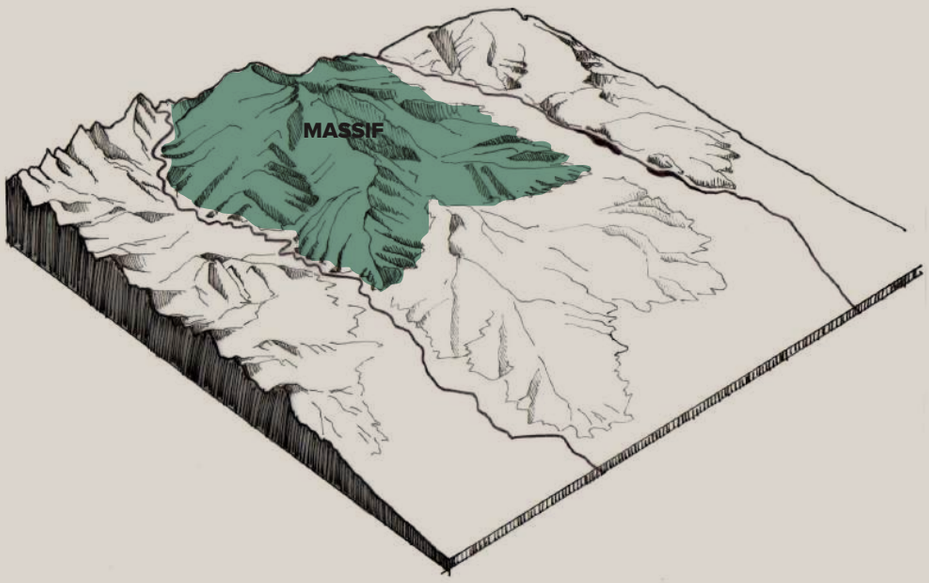

LE MASSIF

OQP 1 - Respecter l'identité du territoire

M.1.1 Favoriser la diversité des usages sur les zone à forte fréquentation pour assurer la tranquillité des sites

M.1.2 Mettre en réseau les sites d'intérêt patrimonial ou paysager marquant l'identité du territoire (histoires, légendes, mythes,...)

OQP 2 - Préserver et valoriser les paysages et espaces naturels remarquables

M.2.1 Gérer l'exploitation du bois et le maintien des activités ancestrales traditionnelles (pastoralisme, élevage,...)

M.2.2 Maintenir l'équilibre entre les espaces ouverts et fermés

M.2.3 Poursuivre l'exemplarité du site classé

OQP 3 - Mettre en cohérence et valoriser la découverte et la pratique du territoire

M.3.1 Valoriser et diversifier les activités récréatives et touristiques respectueuses

M.3.2 Gérer l'accueil du public et les conditions de fréquentation du massif

M.3.3 Valoriser les différents sommets pour désengorger les flux vers le pic du Canigó

PLAN DE PAYSAGE DU MASSIF DU CANIGÓ
coloco + Véronique Mure

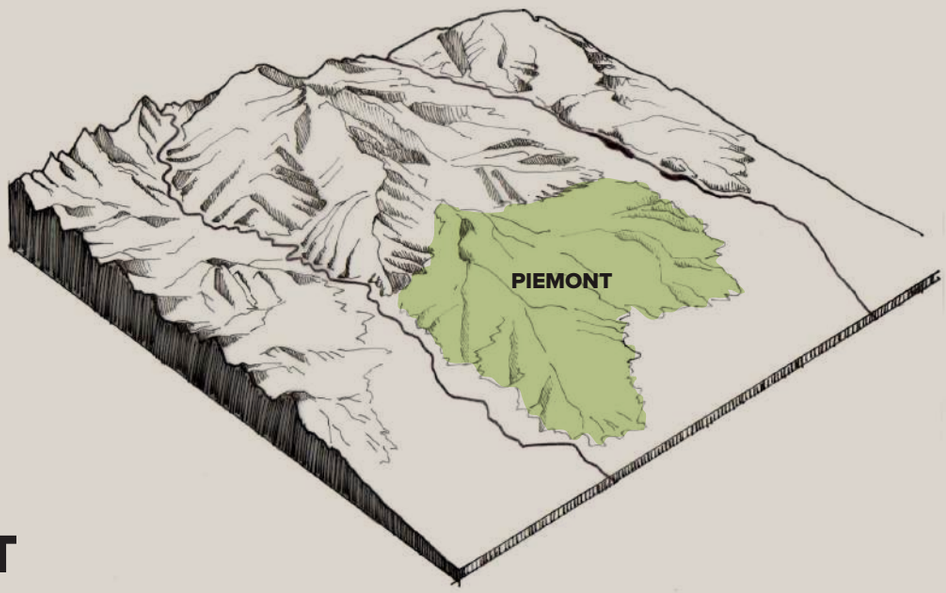

LE PIÉMONT

OQP 1 - Respecter l'identité du territoire

P.1.1 Donner à voir la diversité des patrimoines historiques
P.1.2 Contrôler l'implantation et le mitage lié à l'acquisition de parcelles favorisant l'implantation de villas privées
P.1.3 Inciter à l'arrêt et à la découverte du terroir

OQP 2 - Préserver et valoriser les paysages et espaces naturels remarquables

P.2.1 Gérer les départs de feux et limiter leurs impacts pour assurer le renouvellement des cycles végétaux
P.2.2 Maintenir les paysages de vignes et autres cultures permettant de mettre à distance l'étalement forestier et la fermeture des milieux
P.2.3 Contrôler la reforestation (choix des essences et implantation)

OQP 3 - Mettre en cohérence et valoriser la découverte et la pratique du territoire

P.3.1 Faciliter les liaisons transversales pour compléter la découverte de la destination
P.3.2 Proposer des parcours de découverte de la destination reliant les points d'intérêt touristique

Forêt en Vallespir (Mines de la Pinosa) - Coloco

5. PLAN D'ACTIONS

MANIFESTE

Que veut-on préserver, partager et transmettre ?

Garder l'esprit des lieux

- Poser les fondements permanents auxquels se référer pour les projets sur le territoire

- Faire ressortir des patrimoines et des paysages vivants, non figés, qui autorisent des aménagements en accord avec l'esprit des lieux

- Renforcer la cohésion des acteurs du territoire dans une démarche collective qui doit se régénérer

Maintenir une harmonie à l'échelle du territoire

- Rendre lisible et compréhensible une vision partagée et appropriée du territoire

- Harmoniser les méthodes d'intervention sur le territoire pour affirmer l'identité de la destination Canigó

Partager la valorisation patrimoniale

- Exprimer la dimension exceptionnelle et le caractère emblématique de la destination Canigó

- Identifier ce qui fait la beauté, la singularité et l'identité, en intégrant les valeurs extérieures liées

- Exprimer les qualités du paysage remarquable

PRINCIPES D'ACTION

Comment faire, avec quoi, qui, selon quels principes ?

Prôner la sobriété, la réversibilité et le réemploi

- Dupliquer les démarches de co-construction, de participation et d'implication citoyenne

- Utiliser au maximum les matériaux locaux, adaptés et spécifiques à leur implantation

- Epurer, simplifier pour aller à l'essentiel, faire l'économie de moyens, de temps et d'aménagements,...

Favoriser une économie locale

- Permettre de valoriser les circuits courts, la consommation locale et de développement de proximité

- Valoriser les savoir-faire locaux, ancestraux, adaptés au territoire

Travailler en partenariat

- Développer un réseau d'acteurs et de partenaires

PLAN DE PAYSAGE DU MASSIF DU CANIGÓ
coloco + Véronique Mure

Principe de répartition des typologie de site selon les strates végétales

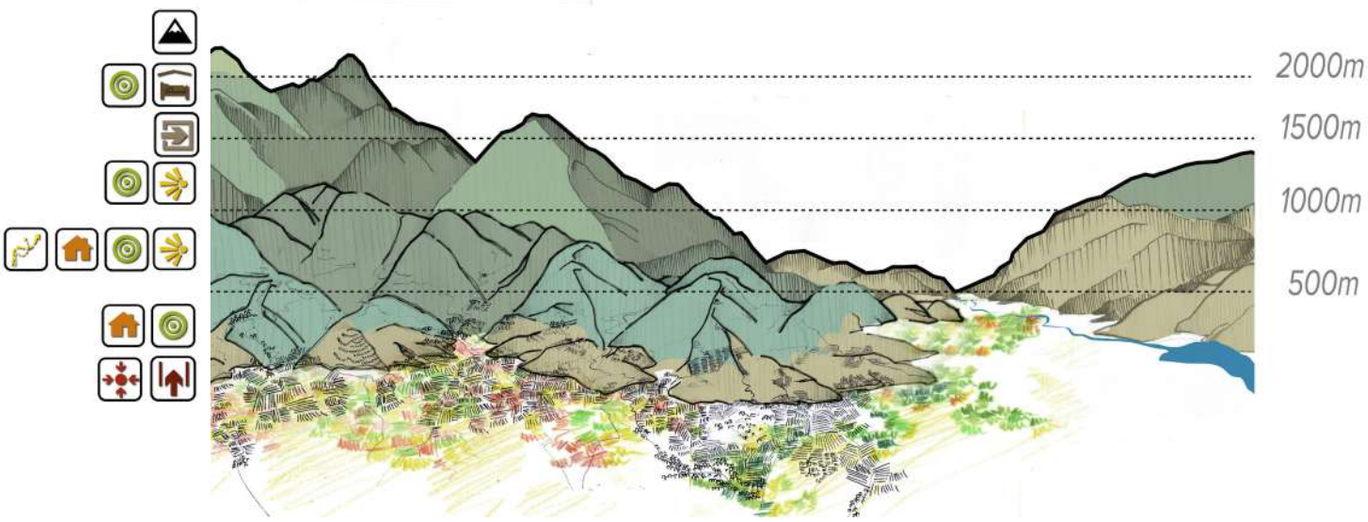

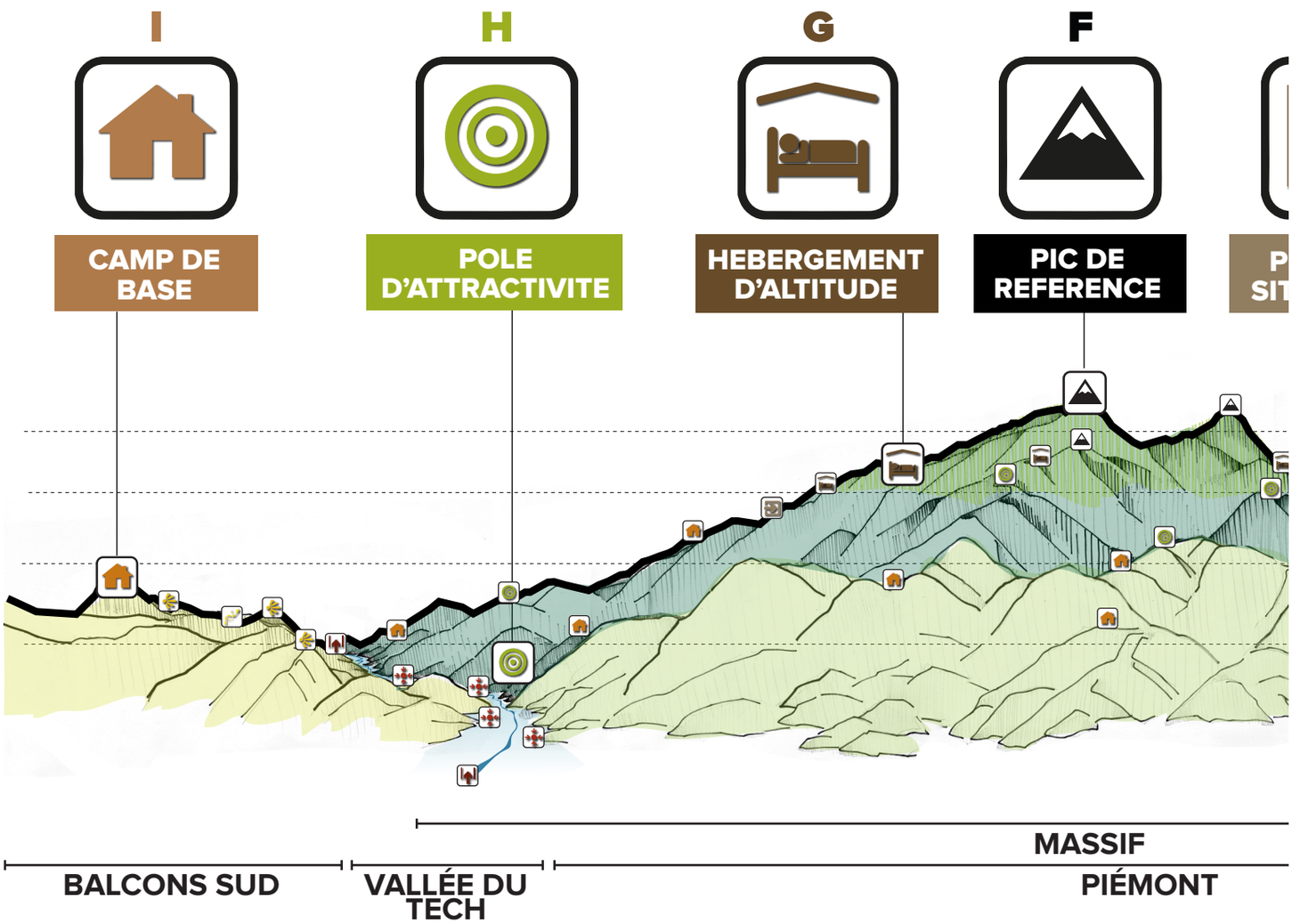

Schéma de principe logistique

Actuellement, la lecture du territoire est largement contrainte par une organisation et une signalétique disparate et anarchique. La recherche d'un schéma organisationnel et logistique répond à un besoin de simplifier la lecture et l'orientation en améliorant la signalétique, en hiérarchisant les typologie d'accès et en organisant la prise de contact entre les habitants, les occupants et les visiteurs avec les différents sites.

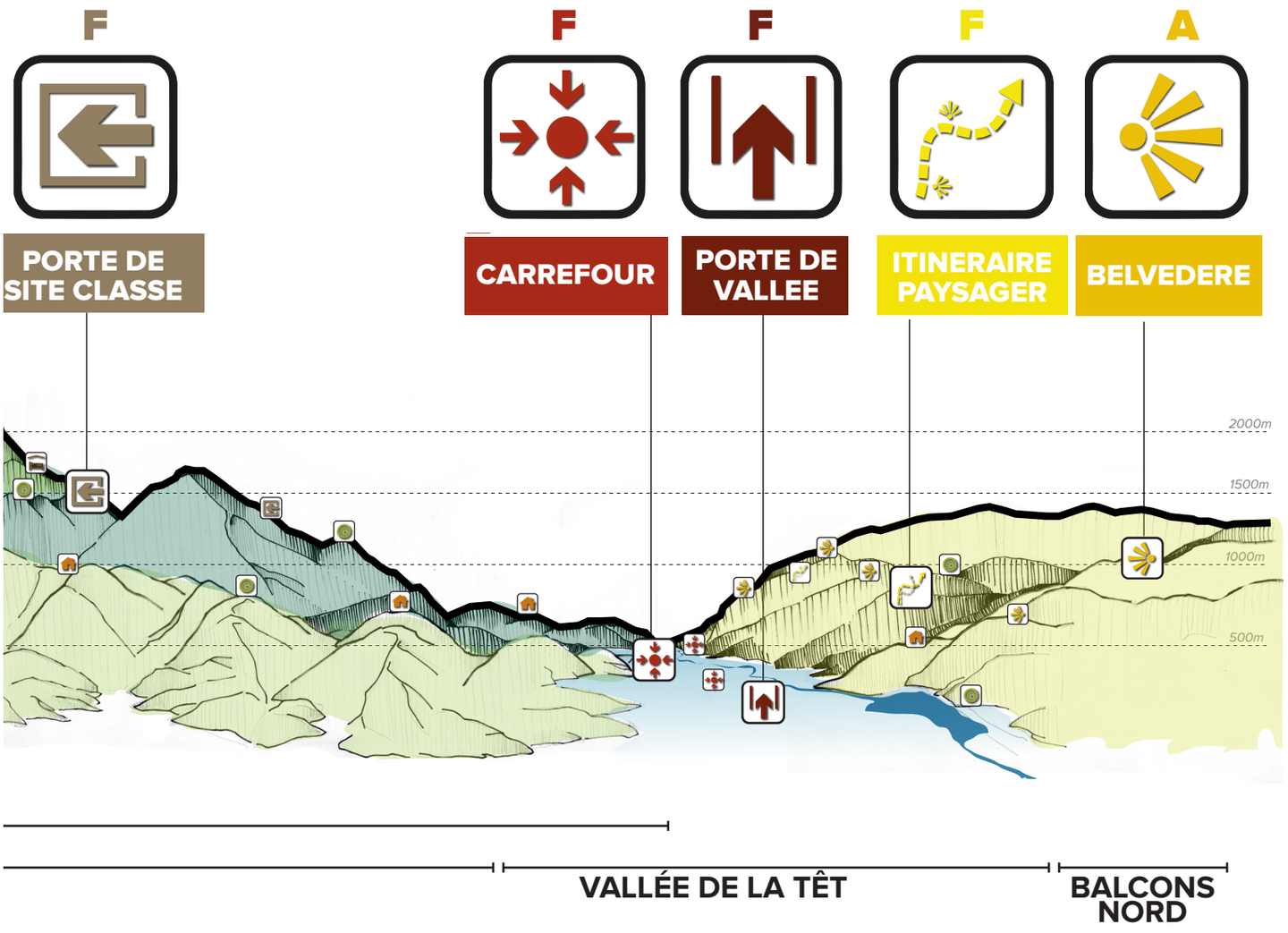

PLAN DE PAYSAGE DU MASSIF DU CANIGÓ
coloco + Véronique Mure

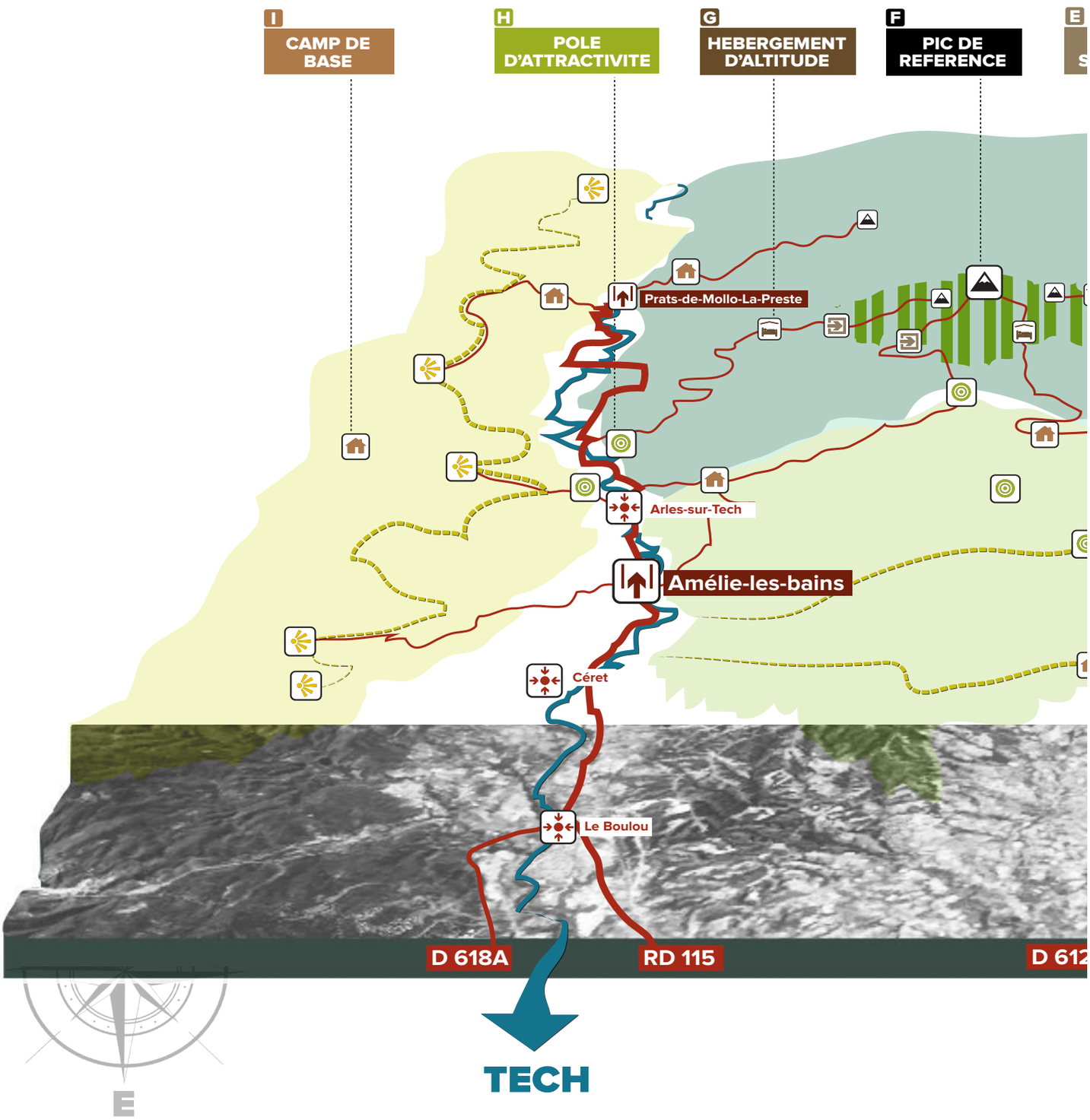

Schéma d'organisation du territoire

En réponse à la demande de lisibilité, un schéma rassemblant différentes typologie de sites a été mis en place de façon collective afin de proposer une nouvelle lecture permettant de découvrir l'ensemble du territoire de manière homogène, claire et gérée. Les définitions des nouvelles typologies classent les lieux selon divers critères répondant à des besoins in-situ :

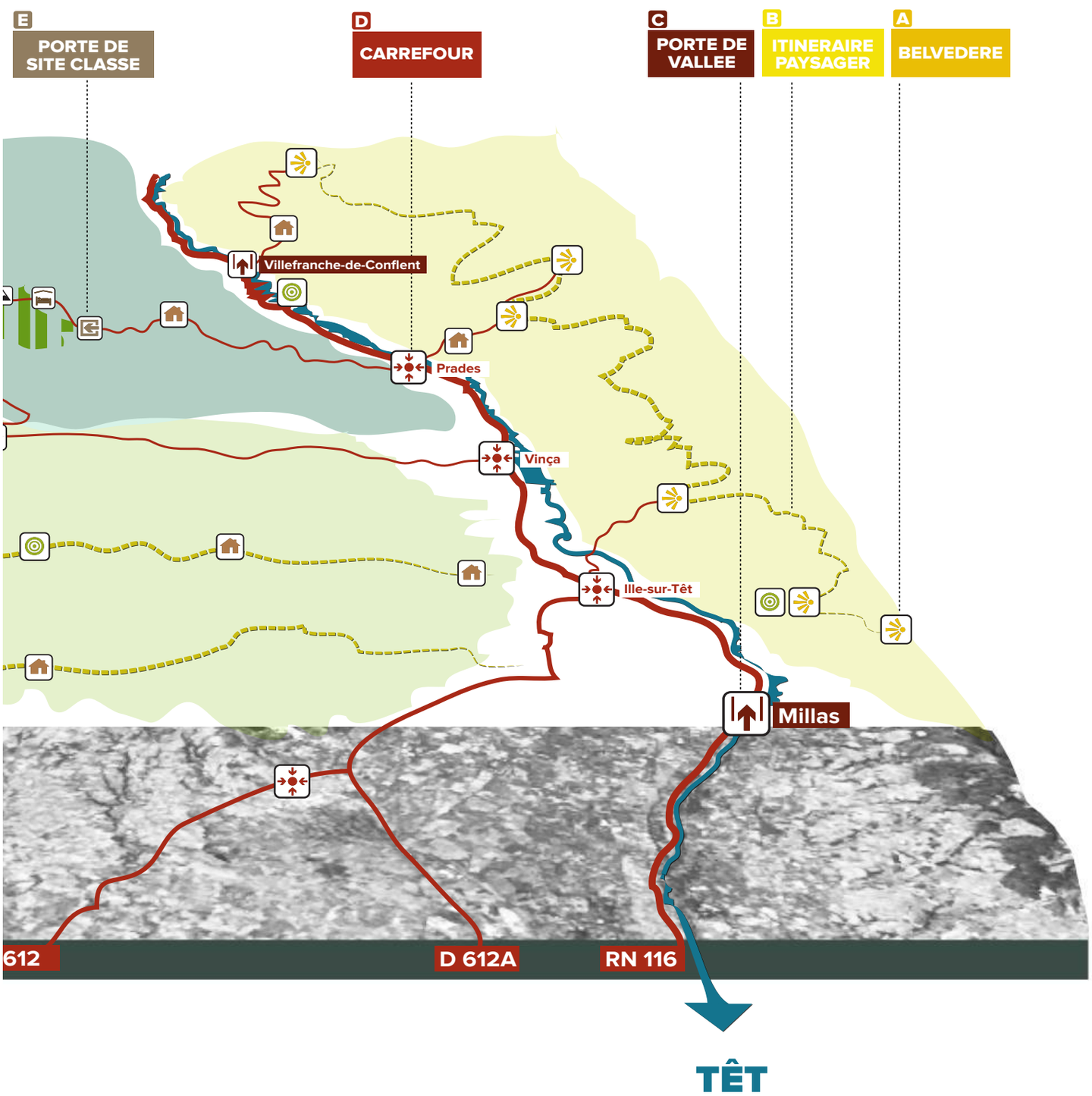

5.1 Actions par typologie de site

A- LES BELVÉDÈRES

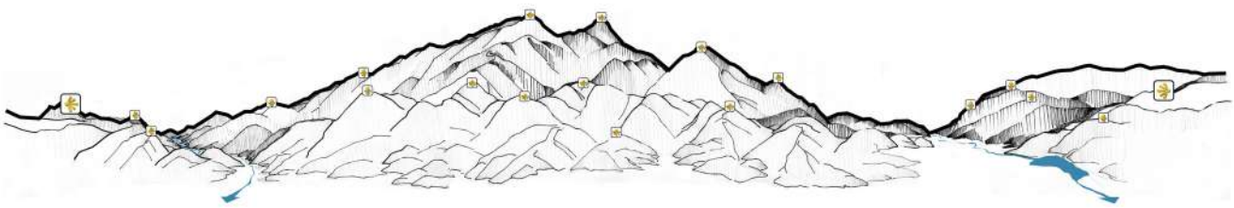

Définition / vocation

Lieu bénéficiant d'un beau point de vue quelqu'il soit - sur et hors massif, qui mérite d'être valorisé ou aménagé

Enjeux

ET.1.1 Partager une vision commune du territoire
ET.3.3 Améliorer l'expérience physique et la qualité de découverte du territoire
B.1.1 Préserver le charme des villages pittoresques
B.2.1 Donner à voir la géographie du territoire et valoriser son image emblématique participant à la qualité de la destination

Type d'action

Aménagement

Principes d'aménagement

Sur l'ensemble du territoire on retrouve plusieurs points de vue – souvent panoramique – sur le massif ou depuis celui-ci méritant d'être valorisés. Il s'agit donc d'aménager ou de gérer ces sites afin de préserver les vues et perspectives, en :
- ouvrant des fenêtres paysagères,
- anticipant les menaces (notamment visuelles)
- installant des dispositifs légers de lectures du paysage
- améliorant l'accès et la signalétique pour connecter ces sites au reste du territoire,...

Le but étant d'offrir un lieu à forte valeur paysagère, tant visuellement que dans l'aménagement et l'accueil du public en :
- mettant à distance les zones de stationnement
- travaillant l'approche du site

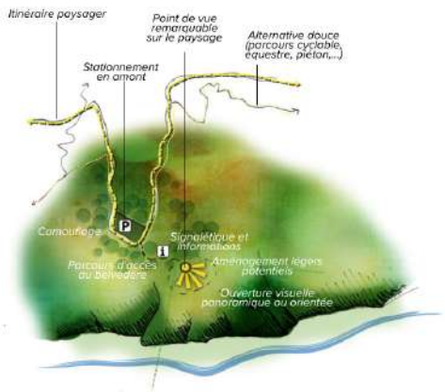

Projets prioritaires

Balcons nord : Força Real, Col de Roc Jalere, Eus, Fort Liberia, Marcevol
Balcons sud : Col de Coustouge, St Laurent de Cerdans
Massif : Tour de Batere, Croix d'Amélie
Piémont : Château de Belpuig, Ste-Anne

A1- CHÂTEAU DE BELPUIG

Objectifs de l'aciton

- Donner à voir les ruines du Château de Belpuig et son histoire
- Proposer une lecture du paysage au travers un dispositif d'interprétation léger et intégré
- Améliorer la signalétique directionnelle afin d'orienter et d'informer le visiteur
- Utiliser les matériaux locaux et s'appuyer sur les éléments in situ pour proposer un aménagement sobre, respectant l'identité des lieux

Localisation	Commune de Prunet et Belpuig
Entité paysagère	Piémont

Interventions

- Table d'orientation
- Signalétique et information
- Sécurisation
- Gestion des milieux et des perspectives

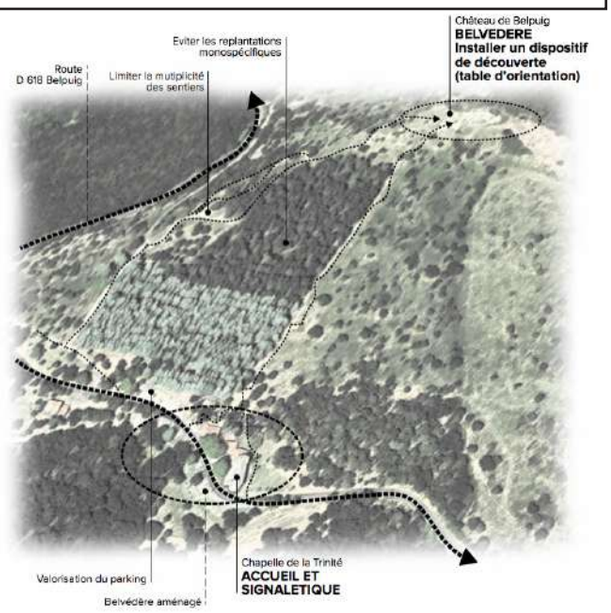

Outils réglementaires, opérationnels ou pédagogiques	
Documents et autorisations préalables	Permis d'aménager
Protections / servitudes en place	
Propriétaire	
Partenaires	
Maîtrise d'ouvrage présentie	SMCGS
Financement	
Phasage	
Evaluation/résultats attendus	

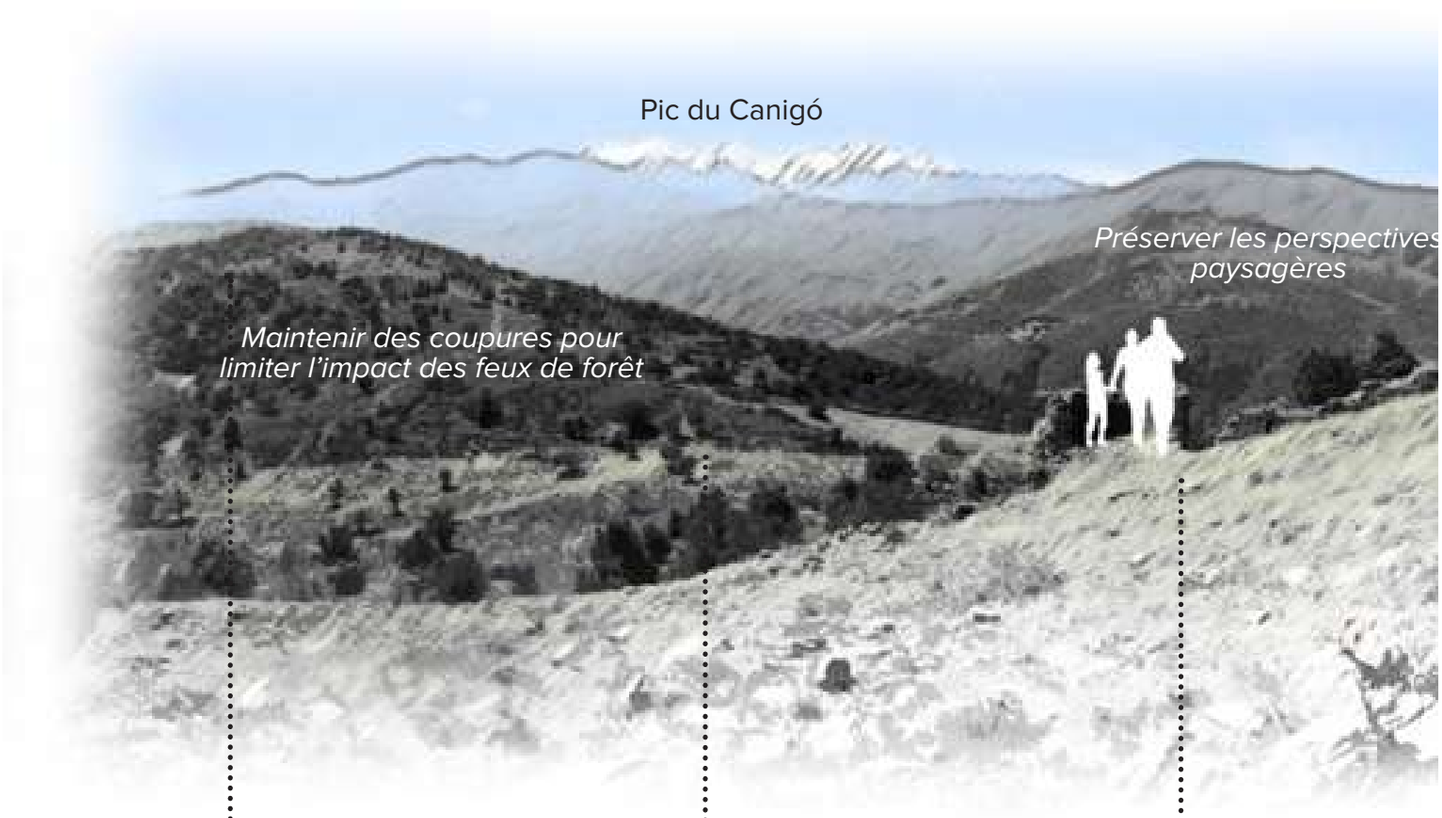

Améliorer la signalétique

Gérer l'équilibre entre les espaces ouverts et les espaces fermés

Installer un dispositif de découverte type «table d'orientation»

A1- CHÂTEAU DE BELPUIG

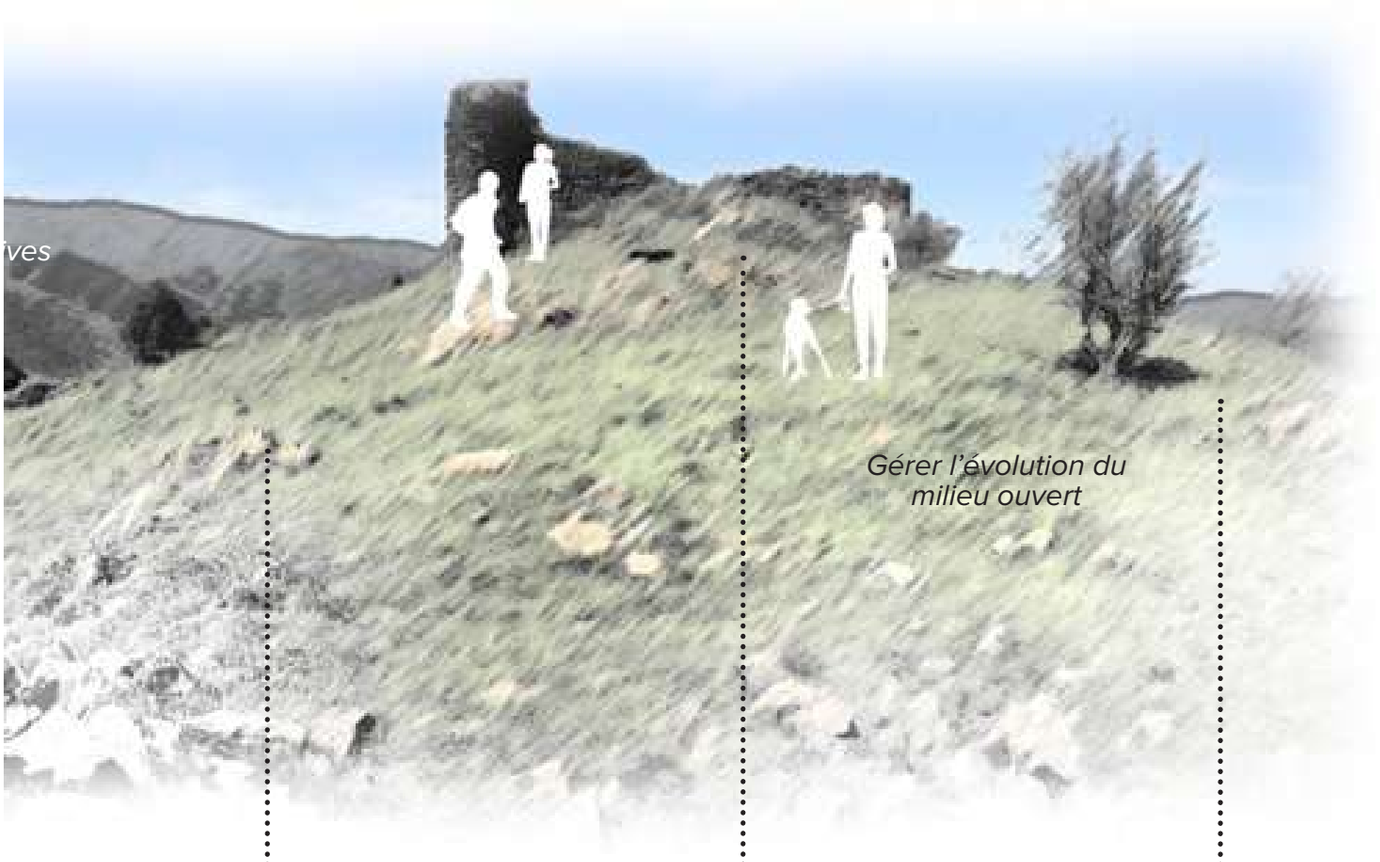

Aménager les accès principaux

Gérer l'accueil du public

Entretenir les espaces environnants

B- LES ITINERAIRES PAYSAGERS

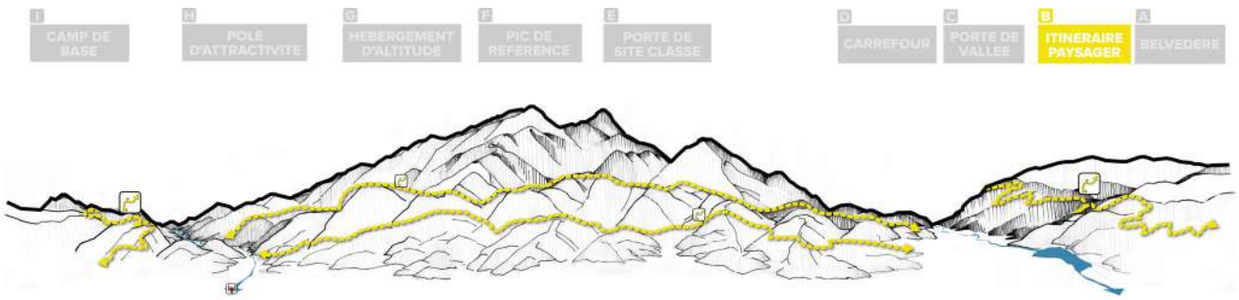

Définition / vocation

Linéaires panoramiques à valoriser, en voiture ou mode doux

Enjeux

ET.1.2 Habiter en harmonie avec le territoire dans le respect de l'esprit/identité des lieux
ET.3.3 Améliorer l'expérience physique et la qualité de découverte du territoire
B.2.3 Gérer l'évolution des milieux pour préserver les perspectives paysagères, les points de vue et les panoramas
B.3.1 Relier les espaces de vie et les points d'attraction par des parcours doux aménagés et variés

Type d'action

Aménagement

Principes d'aménagement

Ouvrir, ré-ouvrir, créer, aménager des portions de route ou des routes accessibles et connectées aux carrefours ou camps de base offrant des alternatives paysagères, des points de vue et panoramas et reliant différents sites d'intérêt paysager principalement.

- itinéraire routier et mode doux, accessible en voiture
- plutôt en surplomb (balcons ou massif/piémont)
- reliant les belvédères principaux
- aménager des points d'arrêt (stationnement)
- connecter les autres circuits de randonnée existants
- créer des ambiances adaptées et variées tout au long de l'itinéraire

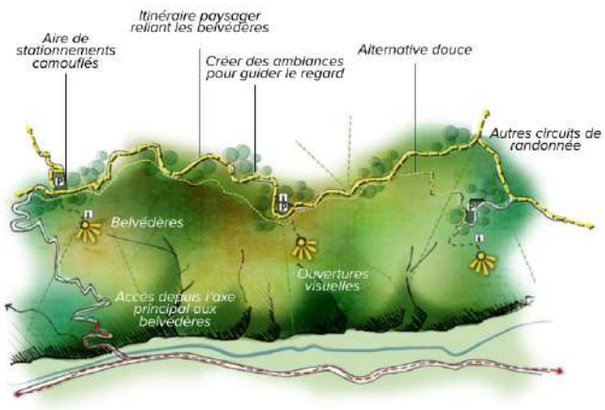

Projets prioritaires

Balcons nord : Millas - Prades par col de la Bataille et Col de Roc Jalere (routier et piéton)
Balcons sud : Prats - Coustouges par Col d'Ares, Lamanere et Col de Coustouges (routier)
Massif : Col de palomère - Col de la Descarga (routier/vélo/piéton)
Piémont : Bouleternere/ Vinça – Amélie via Col Fortou/ Palomère

B1- DE FORCA REAL AU ROC JALERE

Objectifs de l'aciton

- Proposer des itinéraires (en voiture ou à pied, vélo, cheval,...) permettant de valoriser le paysage et les points de vue remarquables
- Donner une alternative aux grands axes de circulation majeurs (RN 116 et RD 115)
- Ouvrir de nouveaux itinéraires, notamment transversaux au massif, favorisant la découverte du territoire
- Guider le visiteur, l'accompagner dans la découverte et la pratique du territoire

Localisation	Toutes les communes traversées par l'itinéraire
Entité paysagère	Balcons nord

Interventions

- Remise en état de portion de voirie
- Signalétique et informations
- Gestion des milieux et des perspectives
- Aménagement de zones arrêt/stationnement

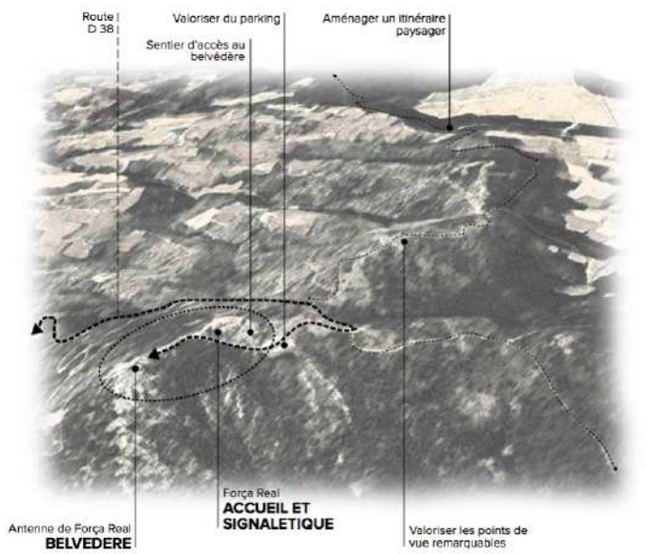

Outils réglementaires, opérationnels ou pédagogiques
Documents et autorisations préalables
Protections / servitudes en place
Propriétaire
Partenaires
Maîtrise d'ouvrage présentie SMCGS, Communes, Communauté de communes
Financement
Phasage
Evaluation/résultats attendus

PLAN DE PAYSAGE DU MASSIF DU CANIGÓ
coloco + Véronique Mure

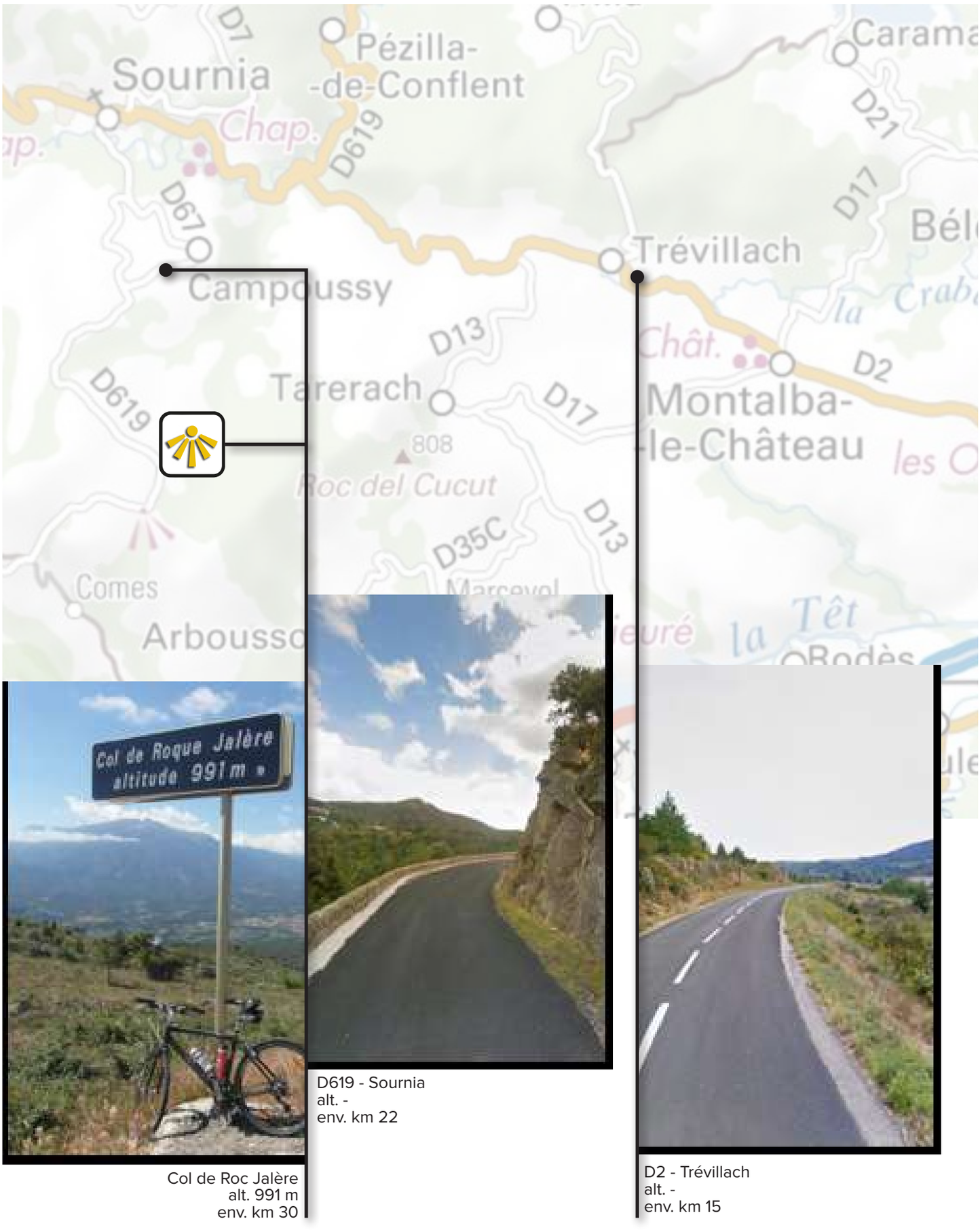

Col de Roc Jalère
alt. 991 m
env. km 30

D619 - Sournia
alt. -
env. km 22

D2 - Trévillach
alt. -
env. km 15

B1- DE FORCA REAL AU ROC JALERE

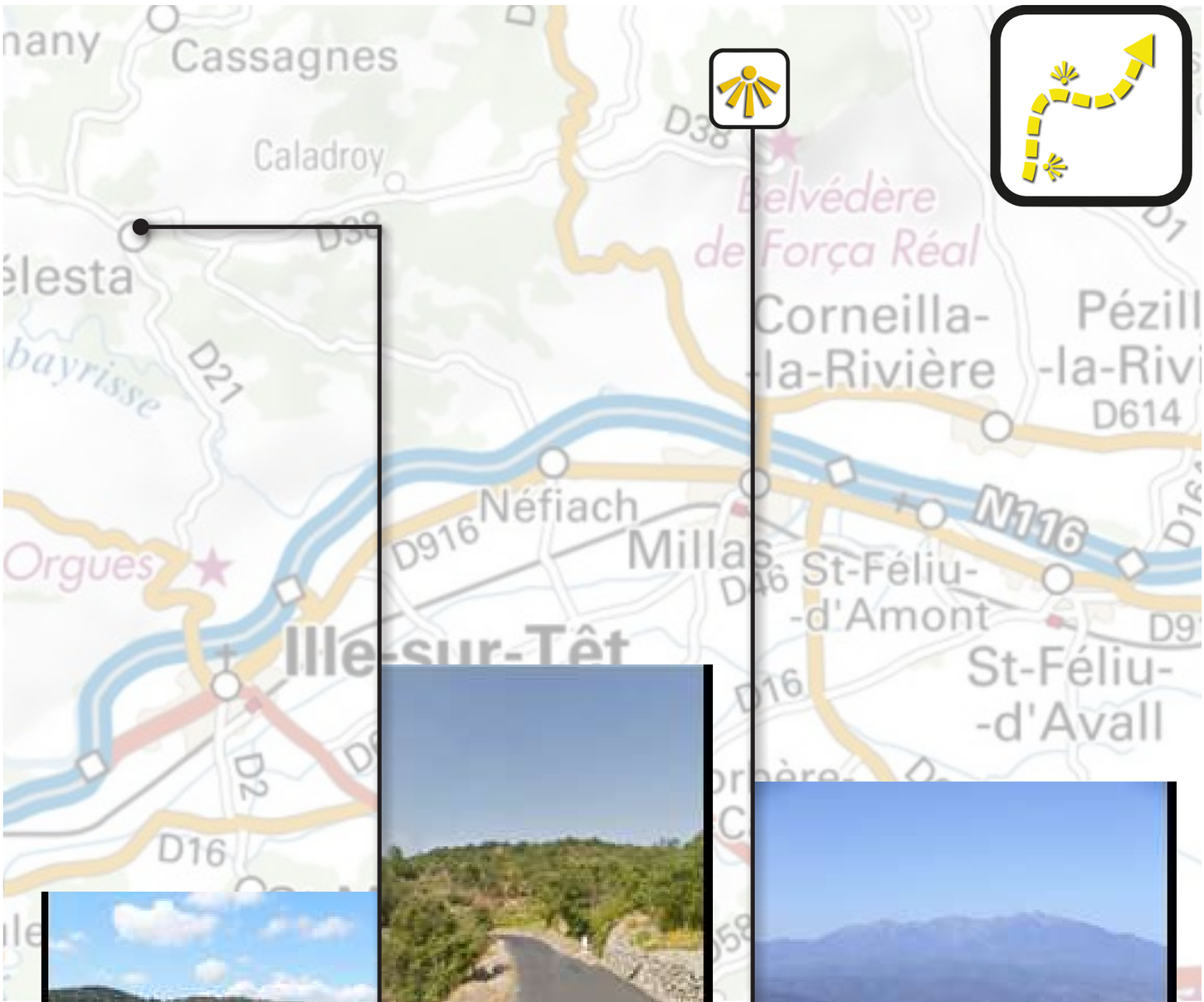

Borne frontière Bélesta
alt. -
env. km 30

D 38 - Bélesta
alt. -
env. km 8

Belvédère de Força Real
alt. 507 m
km 0

C- LES PORTES DE VALLEE

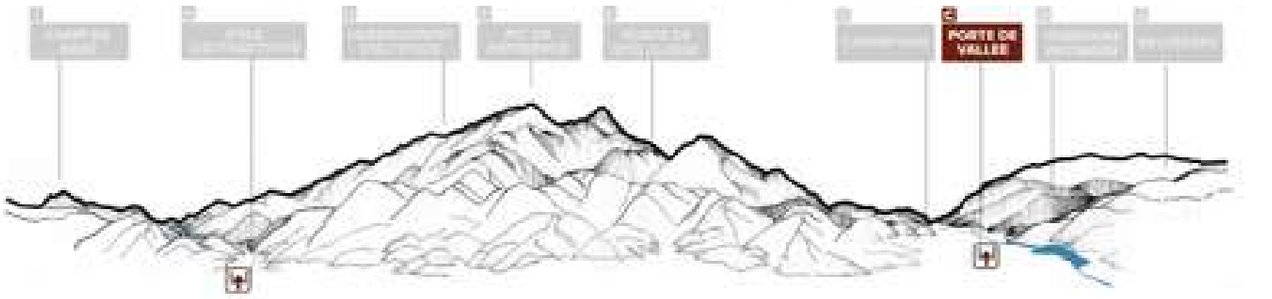

Définition / vocation

Ville offrant le 1er contact avec la destination, situés sur les 2 principaux axes (RN 116 / RD115)

Enjeux

ET.3.1 Gérer la signalétique directionnelle et la répartition des flux pour valoriser le patrimoine local
ET.3.2 Définir les besoins et les lieux d'équipement fonctionnels
V.3.1 Valoriser le réseau routier comme support d'histoires à raconter et amorcer l'entrée sur le territoire
V.3.2 Hiérarchiser les lieux d'accueil (villes, villages, bourgs, lieux-dits,...)

Type d'action

Aménagement

Principes d'aménagement

Instaurer des principes d'aménagement et de gestion urbains permettant aux principales villes marquant l'entrée sur le territoire (Millas, Villefranche-de-Conflent, Amélie-les-Bains et Prats-de-Mollo) d'offrir une qualité architecturale et paysagère digne de l'identité et de l'esprit de la destination – respectant les valeurs du SMCGS et du GSF

- requalifier les entrées de bourgs
- changer le vocabulaire (aménagement, désaménagement, signalétique,...) pour marquer l'entrée dans le territoire
- orienter et distribuer plus équitablement les visiteurs sur l'ensemble de la destination

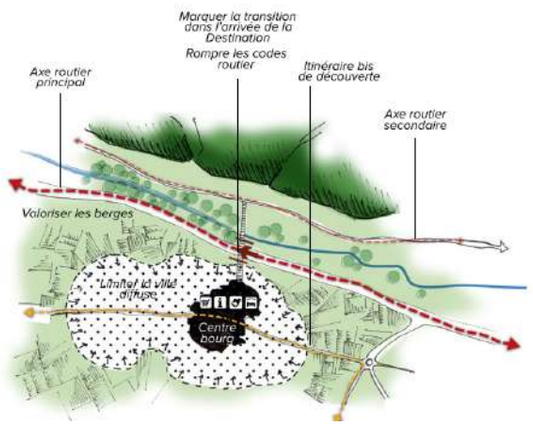

Projets prioritaires

- Millas
- Amélie-les-Bains
- Villefranche-de-Conflent
- Prats-de-Mollo

C1- MILLAS

Objectifs de l'aciton

- Requalifier les entrées de villes/bourgs
- Travailler sur une charte de la signalétique et des matériaux, mobilier,...
- Limiter l'étalement urbain, notamment sur les pentes du massif et des balcons
- Proposer des itinéraires de découverte secondaires, plus lents, favorisant la découverte des paysages et du terroire local

Localisation	Commune de Millas
Entité paysagère	Vallée de la Têt

Interventions

- Charte signalétique et mobilier (épurer)
- Déviations et itinéraires bis
- Normes et règles de construction (exemplaire)

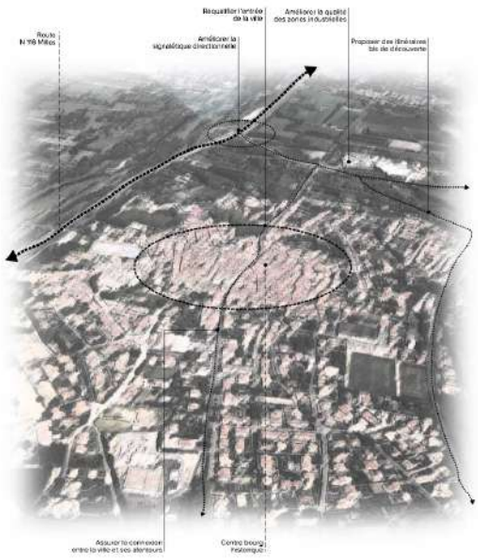

Outils réglementaires, opérationnels ou pédagogiques	PADD, PLU(i) et autres études urbaines et paysagère
Documents et autorisations préalables	Permis d'aménager, PC,...
Protections / servitudes en place	
Propriétaire	
Partenaires	Mairie de Millas, commune et CC
Maîtrise d'ouvrage présentie	Communes, Communauté de communes
Financement	
Phasage	
Evaluation/résultats attendus	

D- LES CARREFOURS

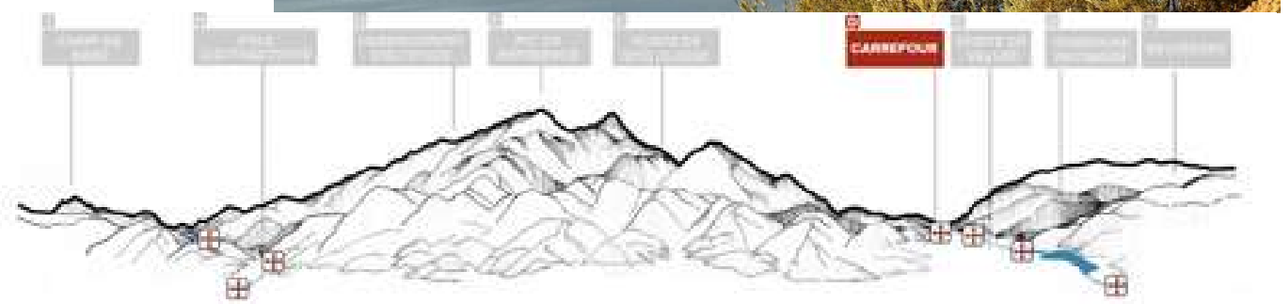

Définition / vocation

Ville, villages, bourgs offrant une ou plusieurs alternatives de diffusion des flux entre les entités paysagères de la destination

Enjeux

ET.1.2 Habiter en harmonie avec le territoire dans le respect de l'esprit/identité des lieux
ET.3.1 Gérer la signalétique directionnelle et la répartition des flux pour valoriser le patrimoine local
V.1.1 Valoriser le réseau hydrographique notamment les zones humides et les richesses associées
V.2.3 Maintenir des coupures d'urbanisation

Type d'action

Aménagement/gestion

Principes d'aménagement

Instaurer des principes d'aménagement et de gestion urbains permettant aux principaux carrefours de remplir leur fonction de croisement et point d'accroche

- valoriser les cœur de bourg historique
- favoriser les circuits courts, la consommation et la production locale et les savoir-faire traditionnels
- maintenir un cadre de vie local et exemplaire en préservant les espaces naturels et agricoles de proximité
- revaloriser les berges de fleuves pour rendre l'accès aux habitants et visiteurs
- gérer la signalétique pour orienter les flux

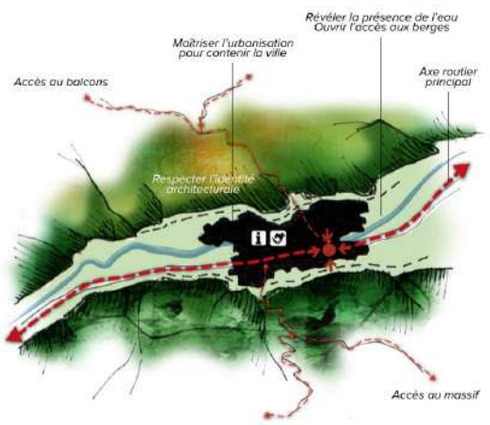

Projets prioritaires

- Col de Ternère (Rodès)
- Tous les croisements permettant d'accéder aux balcons et / ou massif - piémont depuis la RN116 ou RD115

D1- COL DE TERNERE

Objectifs de l'aciton

- Requalifier le col de Ternère marquant l'entrée dans la ville de Rodès
- Limiter l'impact visuel et paysager des gros aménagements en bordure de voie (parking, accroquad,...)
- Contenir l'extension urbaine pour limiter la consommation d'espace
- Offrir un cadrer de vie architectural et paysage exemplaire

Localisation	Commune de Rodès
Entité paysagère	Vallée de la Têt

Interventions

- Charte signalétique et mobilier (épurer)
- Déviations et itinéraires bis
- Normes et règles de construction (exemplaire)

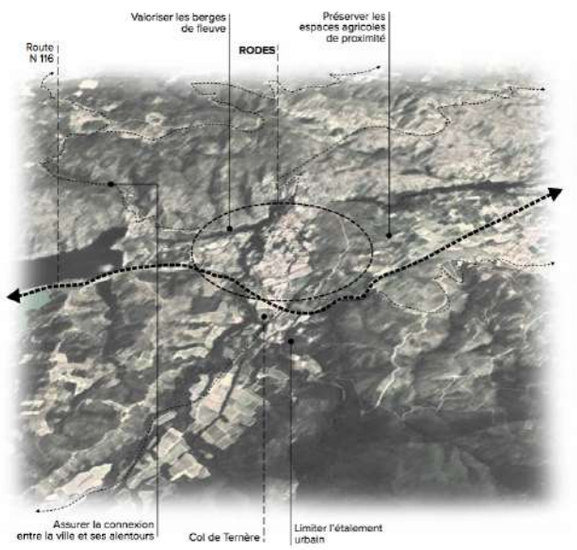

Outils réglementaires, opérationnels ou pédagogiques	PADD, PLU(i) et autres études urbaines et paysagère
Documents et autorisations préalables	Permis d'aménager, PC,...
Protections / servitudes en place	
Propriétaire	
Partenaires	Mairie de Rodès, commune et CC
Maîtrise d'ouvrage présentie	Communes, Communauté de communes
Financement	
Phasage	
Evaluation/résultats attendus	

E- LES PORTES DE SITE CLASSE

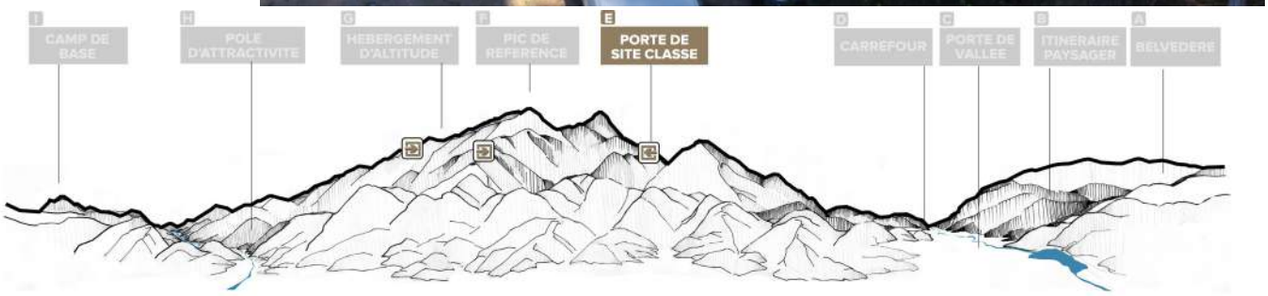

Définition / vocation

Lieu situé en aval du site classé, là ou s'arrête la route goudronnée pour devenir une piste limitée pour les véhicules motorisés

Enjeux

ET.2.4 Sensibiliser à la propreté et à la sobriété
ET.3.2 Définir les besoins et les lieux d'équipement fonctionnels
M.2.3 Poursuivre l'exemplarité du site classé

Type d'action

Aménagement/gestion

Principes d'aménagement

A terme, la volonté du SMCGS est de repousser au maximum la voiture en dehors du site classé et donc d'inciter les visiteurs à déposer leur voiture pour terminer la découverte du territoire à pied ou autres mode de déplacement doux (cheval, âne, vélo,...) permettant également de développer les ressources locales

- signaler la fin de route motorisé
- aménager une aire de stationnement
- gérer l'impact visuel des véhicules
- harmoniser la signalétique pour une meilleure lecture/compréhension globale
- indiquer les départs de sentiers (randonnée)

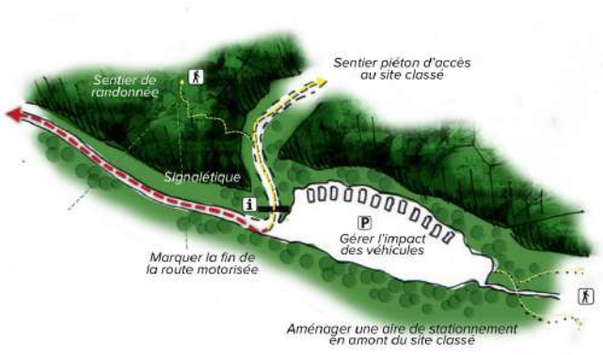

Projets prioritaires

- Col de mantet
- Col de Jou
- Col de millères
- Col del Forn
- Los masos de Valmanya
- Col de Palomère
- Col de la Descarga
- La Preste

E1- COL DE MANTET

Objectifs de l'aciton

- Limiter la fonction de parking aux besoins nécessaires et remettre en valeur le site
- Limiter l'impact visuel des infrastructures
- Harmoniser la signalétique et organiser l'accueil du public
- Préserver les perspectives paysagères
- Gérer l'évolution des paysages et notamment la fermeture des milieux

Localisation	Commune de Mantet
Entité paysagère	Massif (secteur Mantet)

Interventions

- Charte signalétique et mobilier (épurer)
- Déplacement, réhabilitation et matérialisation du parking
- Habillage du shelter
- Renaturation de l'ancienne zone de stationnement

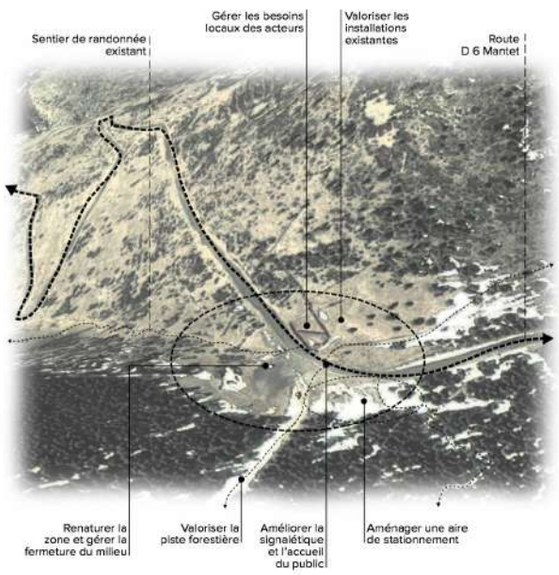

Outils réglementaires, opérationnels ou pédagogiques	**E**tudes paysagères
Documents et autorisations préalables	Relevé topo, autorisation d'aménager
Protections / servitudes en place	Forêt protégée, site classé, zone natura 2000,...
Propriétaire	Privés, ONF, SMCGS
Partenaires	Mairie de Mantet, PNR, Réserves naturelles
Maîtrise d'ouvrage présentie	SMCGS
Financement	
Phasage	2017-2018
Evaluation/résultats attendus	

PLAN DE PAYSAGE DU MASSIF DU CANIGÓ
coloco + Véronique Mure

Aménager l’aire de stationnement

Hiérarchiser les voies d’accès pour répondre aux besoins

E1- COL DE MANTET

Gérer l'accueil
du public et l'affichage de
l'information

Délimiter les espaces

PLAN DE PAYSAGE DU MASSIF DU CANIGÓ
coloco + Véronique Mure

Lancement du Plan de paysage
26-28 juil 2016

1° visite du site
03 sept

2° visite avec interlocuteurs
mi oct

Proposition Version 1 + concertation
23-24 nov

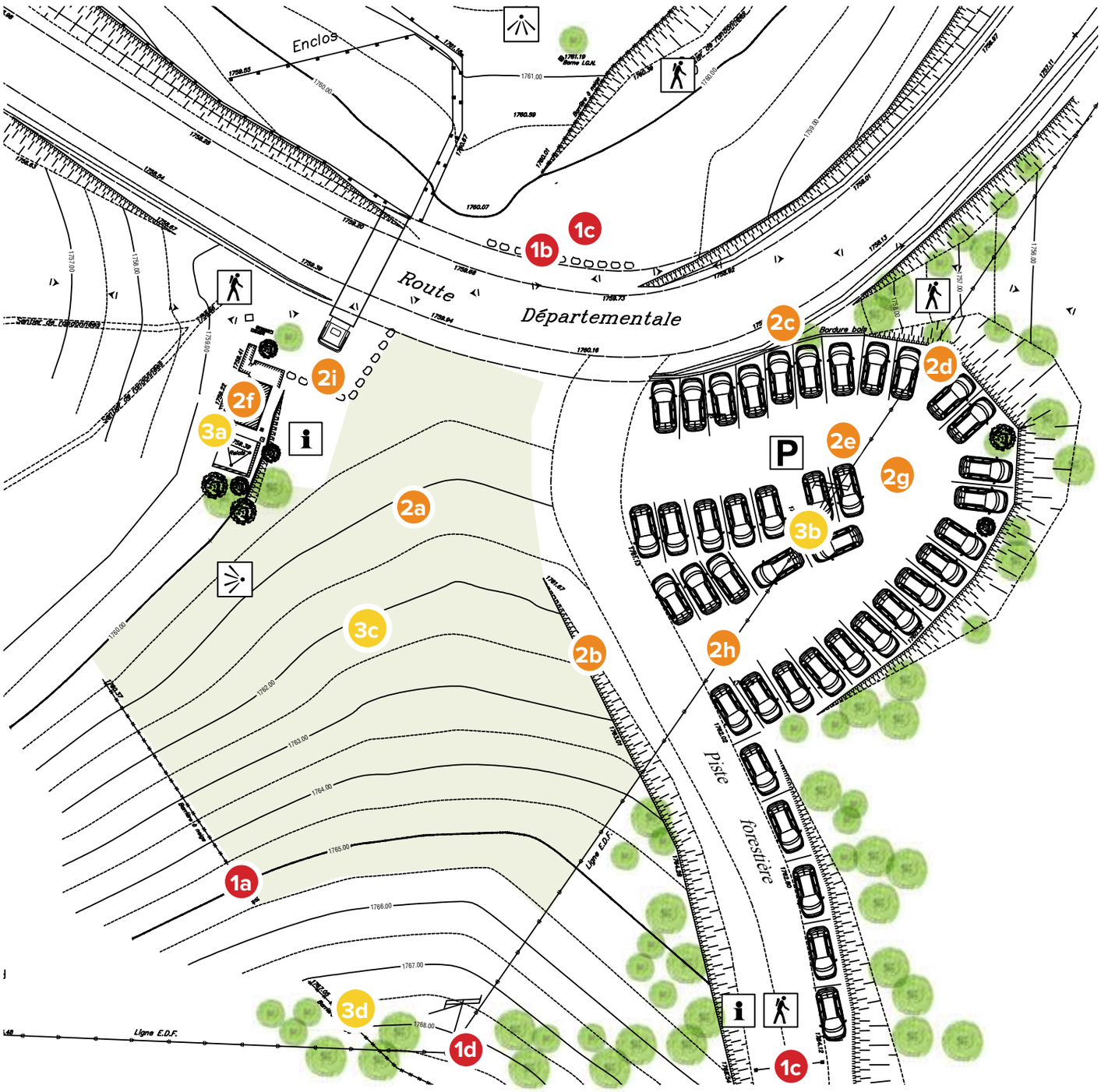

E1- COL DE MANTET

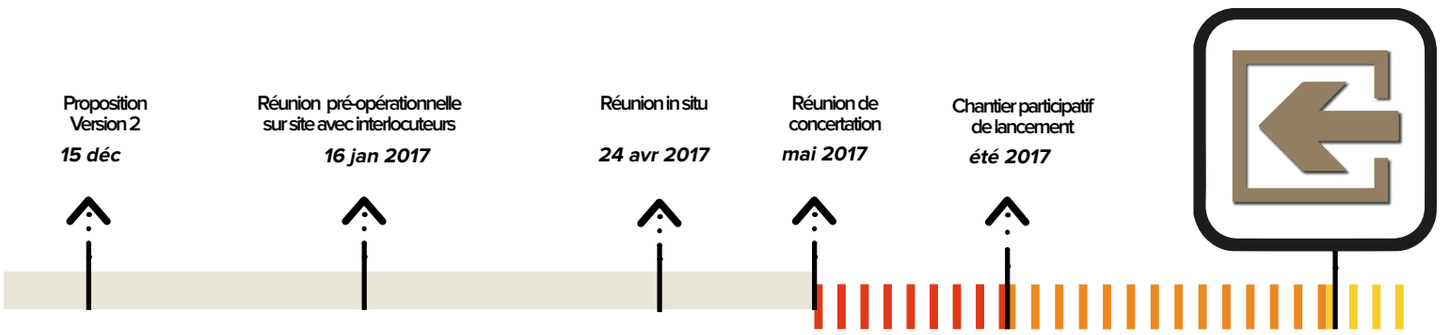

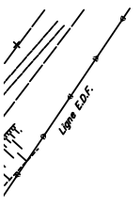

PHASE 1 : Chantier participatif (été 2017)`

1a) Nettoyer le site des éléments superflux (bois, ganivelles)
1b) Disposer les roches pour empêcher l'accès motoriser au nord
1c) Harmoniser/rationnaliser les panneaux d'informations
1d) Déplacer l'accès du sentier vers le Pla Segalat

PHASE 2 : Entreprise BTP + chantier participatif (2018)

2a) Décaper sur 20cm les surfaces minérales
2b) Reprofiler le talus le long de la piste forestière
2c) Creuser les noues d'évacuation des eaux pluviales
2d) Réserver les zones à planter/végétaliser dans le parking
2e) Reprofiler et niveller le parking en réutilisant les matériaux issus du décapage précédant
2f) Camoufler le shelter (talus + peinture)
2g) Pré-marquer le sol (implantations diverses et emprise de voie)
2h) Implanter les rondins de bois sur le pourtour du parking
2i) Implanter les poteaux (section carrée) de délimitation de la route et de l'aire de manoeuvre des bétaillères

PHASE 3 : Entreprise BTP + suivi (2018-2020)

3a) Réduire/enlever le shelter
3b) Enterrer les lignes EDF
3c) Gérer la renaturation du site et l'évolution végétale du talus du parking
3d) Gérer la fermeture potentielle du paysage et la perte des point de vue

PLAN DE PAYSAGE DU MASSIF DU CANIGÓ
coloco + Véronique Mure

E1- COL DEL FORN

Objectifs de l'aciton

- Requalifier le col del Forn : point de départ majeur des départs de canyoning
- Travailler l'approche et l'aire de stationnement (jusqu'à 80 véhicules/jour en haute saison)
- Harmoniser la signalétique et les informations fournies
- Installer des toilettes sèches et une cabane d'information (SMCGS)

Localisation	Commune d'Estoher
Entité paysagère	Massif (secteur Cortalets)

Interventions

- Déplacer et harmoniser la signalétique
- Installer de toilettes sèche + cabane SMCGS
- Ouvrir des perspectives visuelles
- Signaler la DropZone (hélicoptère)

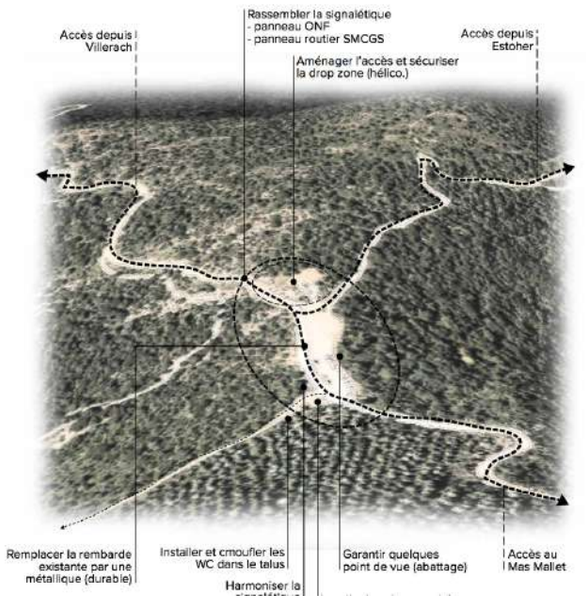

Outils réglementaires, opérationnels ou pédagogiques	
Documents et autorisations préalables	
Protections / servitudes en place	
Propriétaire	ONF
Partenaires	Chasseurs, pêcheurs, asso./club canyoning
Maîtrise d'ouvrage présentie	SMCGS
Financement	
Phasage	2017-2018
Evaluation/résultats attendus	

PLAN DE PAYSAGE DU MASSIF DU CANIGÓ
coloco + Véronique Mure

Installer une cabane mobile pour l'information et l'accueil du public

Matérialiser l'espace d'accueil

Harmoniser les panneaux d'information et la signalétique

E2- COL DEL FORN

Ne pas matérialiser les stationnements

Gérer la fermeture du milieux
Préserver les ouvertures visuelles/perspectives

Matérialiser/aménager et sécuriser les sentiers

PLAN DE PAYSAGE DU MASSIF DU CANIGÓ
coloco + Véronique Mure

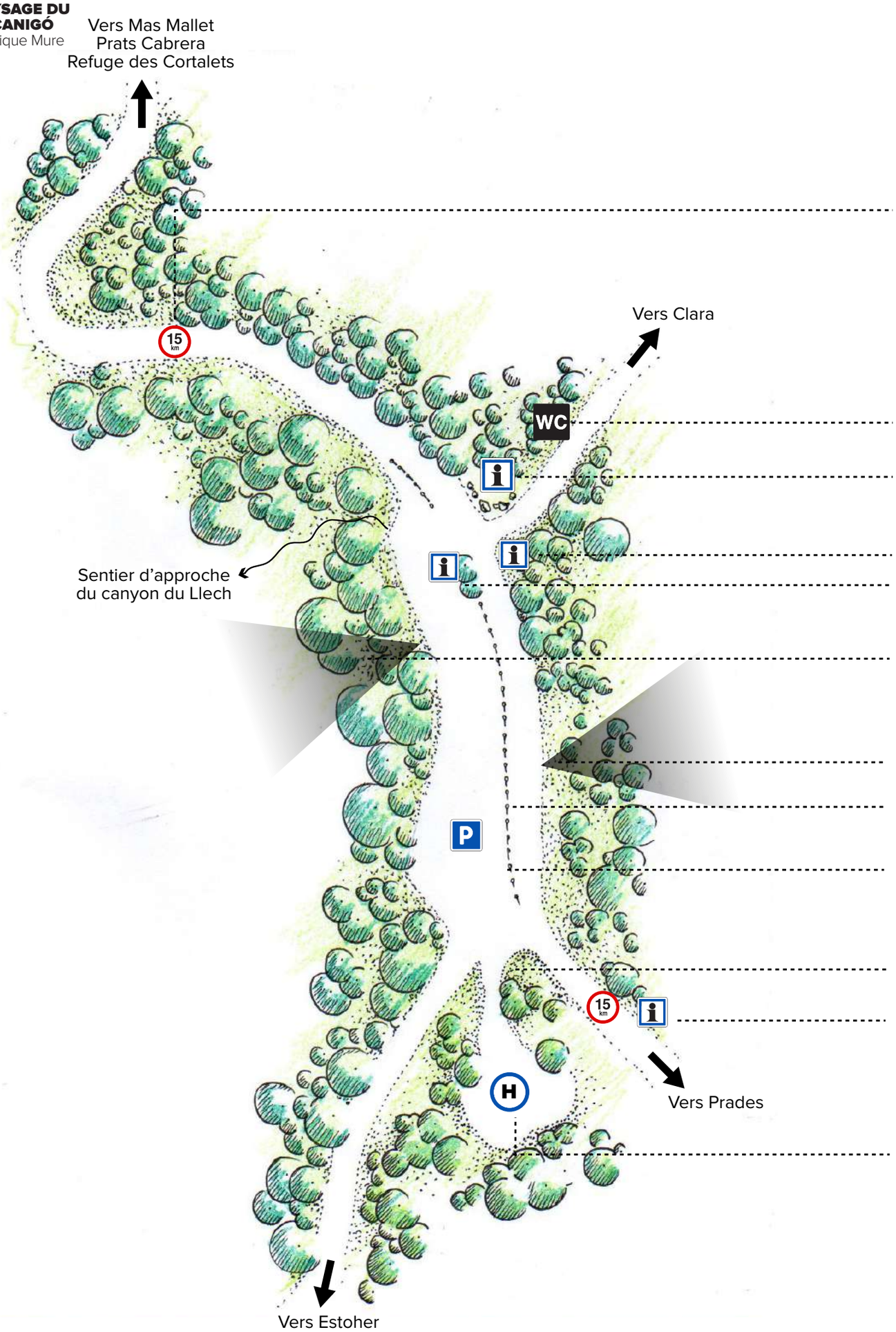

E2- COL DEL FORN

Limiter la vitesse en amont et en aval du parking pour sécuriser les traversées piétonnes

Installer des toilettes sèches intégrés au talus pour limiter l'impact visuel

Marquer une aire de dégagement à l'aide de grosses pierres pour permettre l'installation temporaire d'une cabane (SMCGS)

Rassembler les informations concernant le site classé, les espaces naturels,... (SMCGS)

Rassembler les informations concernant les activités de pleine nature (canyoning)

Ouvrir une fenêtre visuelle / Abattre quelques arbres et gérer la fermeture du milieu

Gérer la fermeture du milieu pour préserver les perspectives paysagères

Réparer la barrière ou proposer une nouvelle barrière en métal, plus durable dans le temps et rappelant le vocabulaire du site

Enlever les panneaux existants / marquer l'entrée du parking

Aménager un accès routier à la drop zone pour améliorer la desserte des ambulances

Rassembler le panneau SMCGS (avec le logo du parking) et les obligations d'affichage de l'ONF

Aménager et sécuriser la drop zone : marquer le périmètre / interdire le camping et les feux / débroussailler la zone

F- LES PICS DE REFERENCE

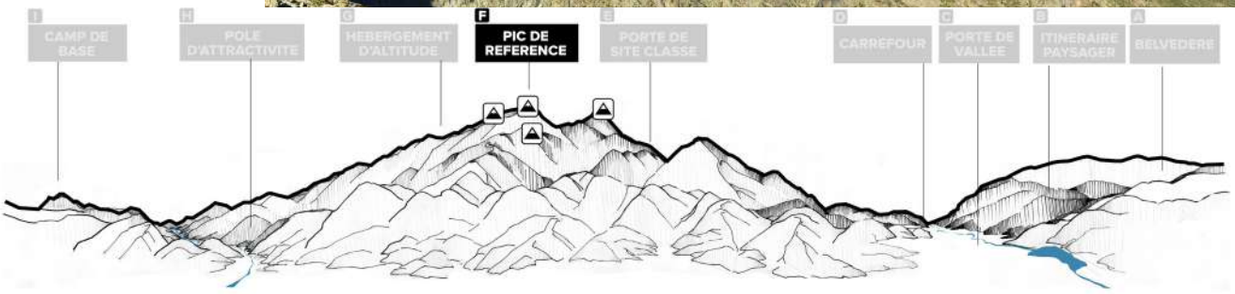

Définition / vocation

Sommets faisant la renommée et structurant les secteurs d'accueil du massif

Enjeux

ET.2.4 Sensibiliser à la propreté et à la sobriété
ET.1.3 Garantir l'image emblématique depuis les points de vue remarquables
B.2.1 Donner à voir la géographie du territoire et valoriser son image emblématique
M.2.3 Poursuivre l'exemplarité du site classé

Type d'action

Aménagement/gestion/pédagogie

Principes d'aménagement

L'ascension des crêtes et des sommets représente une des finalités possible de la découverte de la destination. Au cœur du site classé et donc en plein milieu naturel, les interventions nécessaires liées à l'accueil du public doivent rester d'une sobriété exemplaire

- aménager des sentiers d'accès (difficulté selon terrain naturel, besoins et publics concerné)
- réduire au maximum les aménagements (installations légères et intégrées)
- signalétique directionnelle

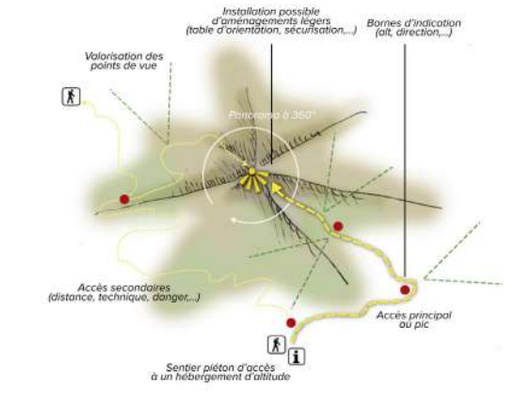

Projets prioritaires

- Pic du Canigó
- Costabona
- Tres vents
- Pic de la Dona
- Pic Gallinas
- Ste Anne
- Força Réal
- Borne la plus au sud de France

F1- LE COSTABONNE

Objectifs de l'aciton

- Valoriser le sommet dans la découverte du territoire
- Aménager les accès (signalétique et physique)
- Préserver le milieu naturel et les perspectives paysagères
- Limiter l'impact des visiteurs (pédagogie)

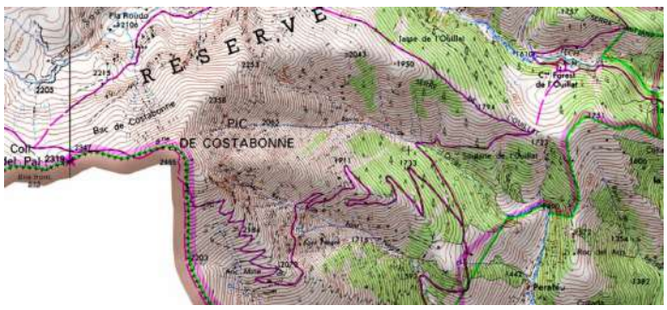

Localisation	Entre de Prats-de-Mollo-la-Preste et Setcases
Entité paysagère	Massif (secteur des Conques)

Interventions

- Gestion des sentiers d'accès
- Gestion de la signalétique directionnelle
- Sensibilisation à la propreté et à la sécurité
- Installations légères potentielles (informations ou sécurité)

Outils réglementaires, opérationnels ou pédagogiques	
Documents et autorisations préalables	
Protections / servitudes en place	
Propriétaire	
Partenaires	PNR, Catalogne
Maîtrise d'ouvrage présentie	SMCGS
Financement	
Phasage	
Evaluation/résultats attendus	

PLAN DE PAYSAGE DU MASSIF DU CANIGÓ
coloco + Véronique Mure

Raconter l'histoire du site et ses légendes

Favoriser les aménagements légers et intégrés

Mettre en scène le belvédère et la vue

F1- LE COSTABONNE

Aménager les sentiers d'accès

Révéler l'image emblématique et les perspectives visuelles

G- LES HEBERGEMENT D'ALTITUDE

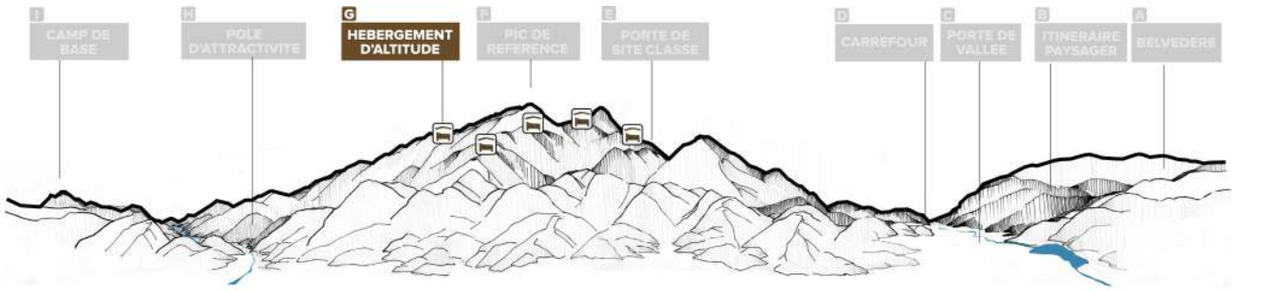

Définition / vocation

Lieu marchand disposant d'une offre d'accueil situé en altitude, en relais entre les portes d'entrée du site classé et les pics

Enjeux

ET.2.4 Sensibiliser à la propreté et à la sobriété
M.2.3 Poursuivre l'exemplarité du site classé
M.3.1 Valoriser et diversifier les activités récréatives et touristiques respectueuses
M.3.2 Gérer l'accueil du public et les conditions de fréquentation du massif

Type d'action

Aménagement/gestion

Principes d'aménagement

Seuls sites construits parfois au sein du site classé, ces espaces ouverts au public, gardés ou non gardés, doivent s'intégrer parfaitement à leur lieu d'implantation en respectant l'identité locale tout en offrant les services nécessaires aux visiteurs dans le cadre de la découverte du territoire

Refuges non gardés :
- disposer d'une place à feu
- aménager un espace couvert et protégé
- proposer le minimum sanitaire (WC)

Refuges gardés :
- proposer un service de restauration et logement
- aménager des sentiers de randonnée autour du site ou vers le(s) sommet(s) de référence

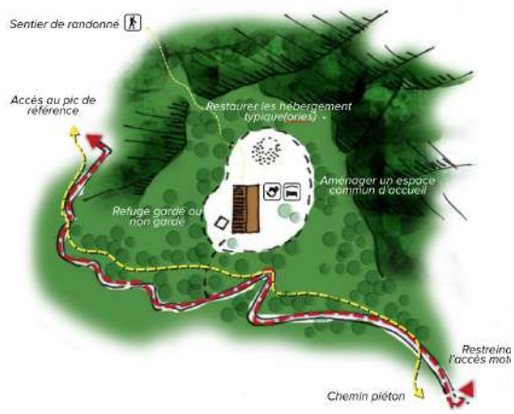

Projets prioritaires

- Cortalets
- Mariailles
- Batère
- Les Conques

G1- REFUGE DES CORTALETS

Objectifs de l'aciton

- Améliorer l'intégration paysagère du refuge
- Eloigner les véhicules du refuge (stationnement en contre-bas)
- Préserver le milieu naturel et les perspectives paysagères
- Améliorer la signalétique directionnelle
- Aménager un espace commun, de partage

Localisation	Commune de Taurinya
Entité paysagère	Massif (secteur des Cortalets)

Interventions

- Gestion des sentiers d'accès
- Gestion de la signalétique directionnelle
- Sensibilisation à la propreté et à la sécurité
- Aménagements légers et intégrés

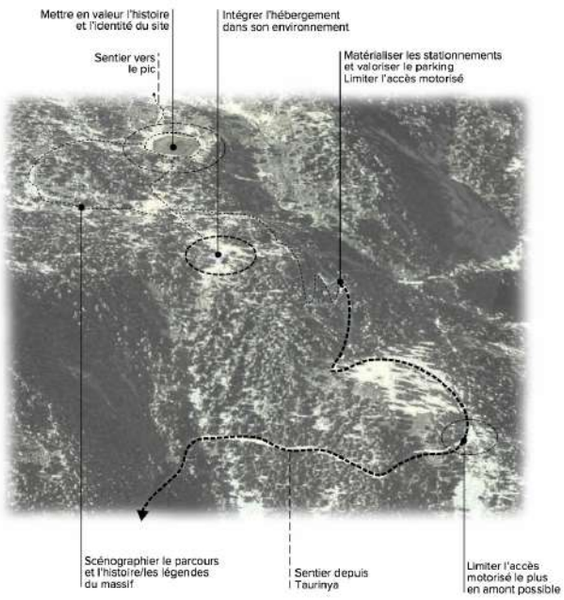

Outils réglementaires, opérationnels ou pédagogiques	
Documents et autorisations préalables	
Protections / servitudes en place	Site classé
Propriétaire	
Partenaires	le CAF
Maîtrise d'ouvrage présentie	SMCGS
Financement	
Phasage	
Evaluation/résultats attendus	

PLAN DE PAYSAGE DU MASSIF DU CANIGÓ
coloco + Véronique Mure

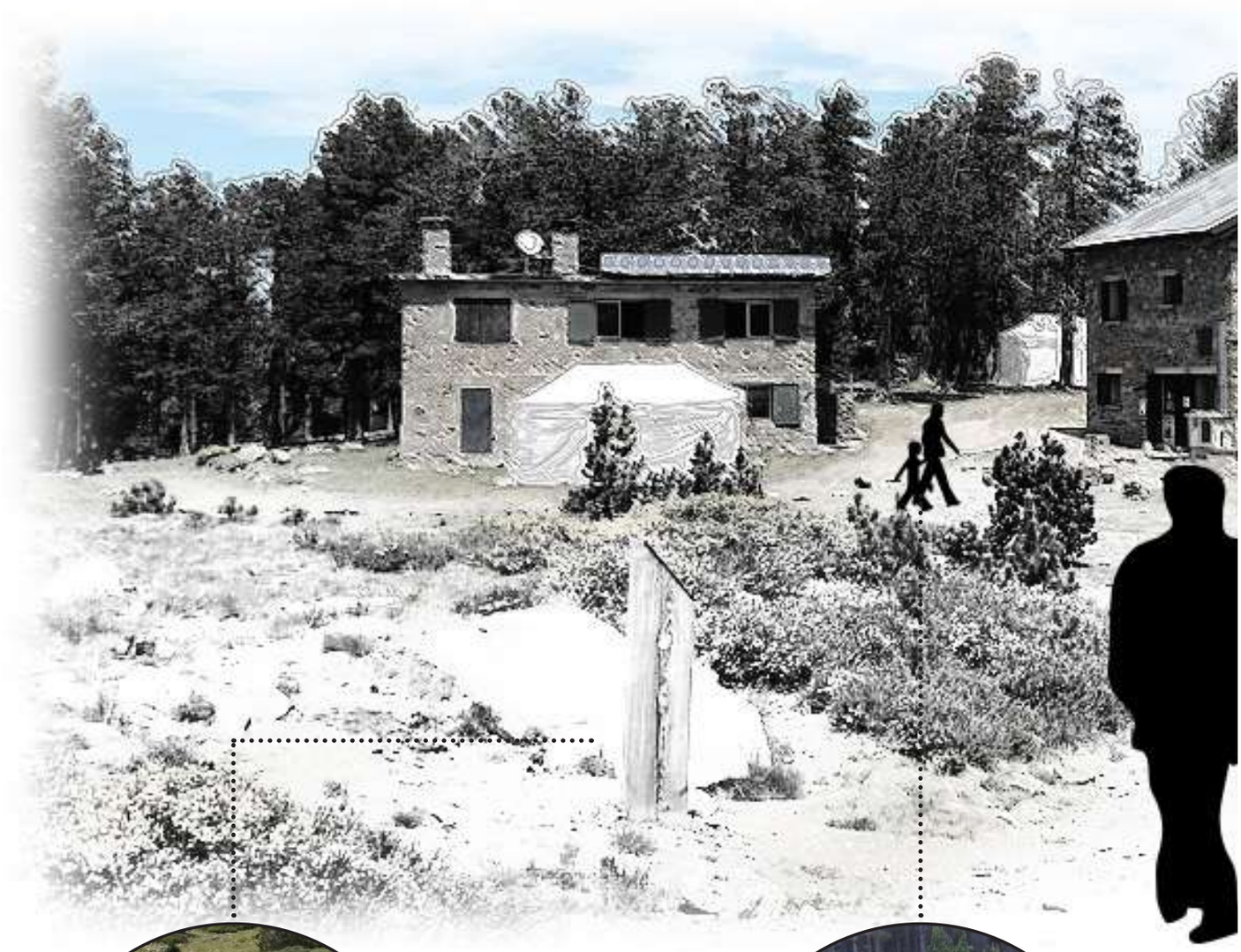

Harmoniser la signalétique et le mobilier

Aménager une aire de partage avec les matériaux in situ

Se

G1- REFUGE DES CORTALETS

Sentier de randonnée

Homogénéiser les panneaux d'information

Préserver et valoriser les vues lointaines

H- LES POLES D'ATTRACTIVITE

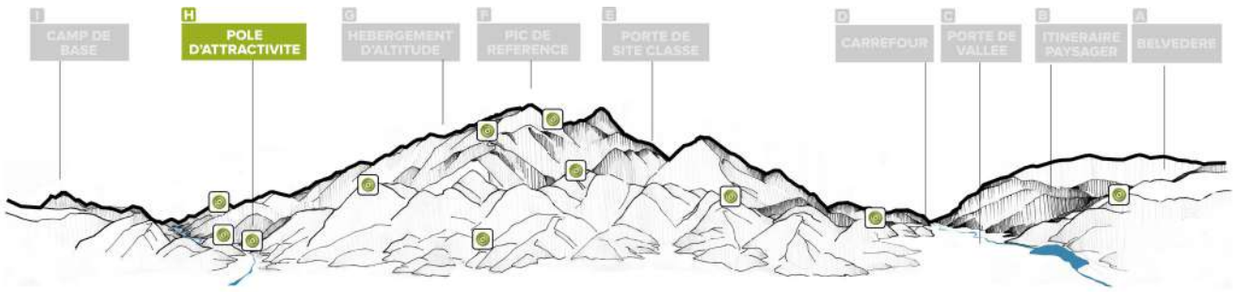

Définition / vocation

Point d'intérêt touristique formant un écosystème économique vers lesquels convergent les flux

Enjeux

ET.1.2 Habiter en harmonie avec le territoire dans le respect de l'esprit/identité des lieux (+M.1.2)
ET.2.4 Sensibiliser à la propreté et à la sobriété
ET.3.3 Améliorer l'expérience physique et la qualité de découverte du territoire (+M.1.1)
M.3.2 Gérer l'accueil du public et les conditions de fréquentation du massif

Type d'action

Aménagement/gestion/pédagogie

Principes d'aménagement

Point d'attrait et d'intérêt touristique principaux, ces lieux attirent les visiteurs pour leur intérêt propre généralement mais peuvent parfois être, également, le support d'une découverte plus large du territoire et de ses richesses.

Ces sites d'affluence doivent être exemplaires car ils représentent une vitrine de la destination

- nettoyer le site et retirer les aménagements superflux (cabanes, guinguettes, bars, panneaux, poteaux,...)
- harmoniser la signalétique
- éloigner les zones de stationnement pour faire entrer les visiteurs progressivement dans le site
- valoriser les approches historiques ou paysagères

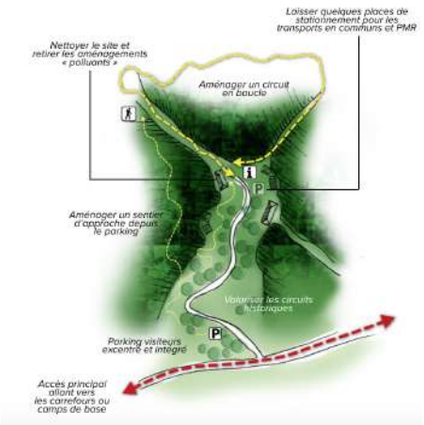

Projets prioritaires

Balcons nord : Marcevol
Vallées : Lac de Vinça, Gorge de la Fou, Pôle des Métiers d'Art
Piémont : Serrabonne (parking)
Massif : La Pinosa, St Michel de Cuixa

H1- LES GORGES DE LA FOU

Objectifs de l'aciton

- Valoriser/marquer l'entrée du site
- Requalifier l'approche et les abords
- Favoriser la lecture du site (aspect paysager)
- Harmoniser la signalétique

Localisation	Commune d'Arles-sur-Tech, Corsavy et Montferrer
Entité paysagère	Massif (secteur Batère)

Interventions

- Nettoyer le site des pollutions visuelles
- Favoriser l'emploi de matériaux locaux
- Changer le revêtement au sol (perméabilité)
- Limiter le stationnement direct sur site

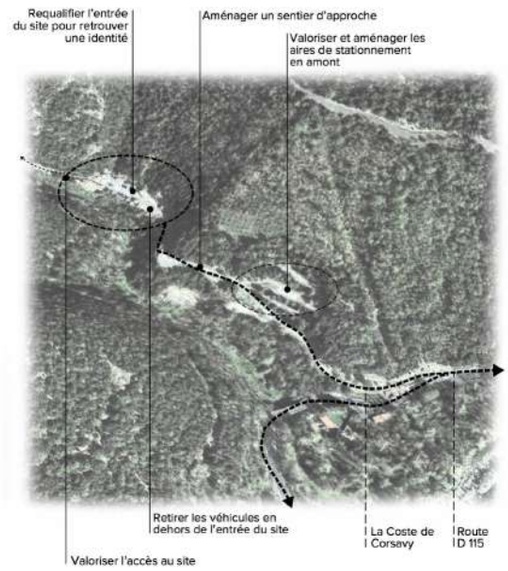

Outils réglementaires, opérationnels ou pédagogiques	Permis d'aménager, permis de construire
Documents et autorisations préalables	
Protections / servitudes en place	
Propriétaire	Conseil départemental (gestionnaire : CC Haut Vallespir)
Partenaires	
Maîtrise d'ouvrage présentie	SMCGS
Financement	
Phasage	
Evaluation/résultats attendus	

PLAN DE PAYSAGE DU MASSIF DU CANIGÓ
coloco + Véronique Mure

Harmoniser la signalétique et le mobilier

Améliorer l'information

Désaménager le site pour retrouver une identité

Aménager l'approche du site

H1- LES GORGES DE LA FOU

Installer une cabane mobile pour l'information et l'accueil du public

Aménager une aire de stationnement en amont de l'entrée du site

Limiter les stationnements aux PMR

I- LES CAMPS DE BASE

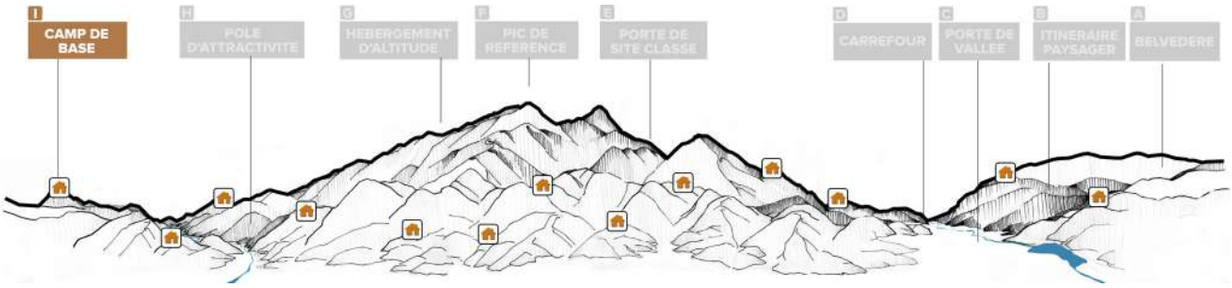

Définition / vocation

Village disposant d'une offre d'accueil existante permettant de faire halte dans la destination

Enjeux

ET.1.2 Habiter en harmonie avec le territoire dans le respect de l'esprit/identité des lieux
ET.1.4 Contenir et maîtriser le développement urbain
ET.2.1 Protéger l'intégrité paysagère des entités
ET.3.2 Définir les besoins et les lieux d'équipement fonctionnels

Type d'action

Aménagement/gestion

Principes d'aménagement

Les camps de base sont souvent des tout petits bourgs, très locaux, ponctuels mais essentiels à la découverte du territoire car ils sont les seuls points d'arrêt possibles offrant un service aux visiteurs et faisant vivre les habitants (bistrot de pays, gîtes et hébergement d'autres types,...).

Ces lieux sont à valoriser tant au niveau architectural et paysager qu'au niveau historique, patrimonial mais également social pour ce qui est des savoir-faire traditionnels emblématique de la destination.

Projets prioritaires

Balcons nord : Marcevol
Vallées : Lac de Vinça, Gorge de la Fou, Pôle des Métiers d'Art
Piémont : Serrabonne (parking)
Massif : La Pinosa, St Michel de Cuixa

I1- VERNET-LES-BAINS

Objectifs de l'aciton

- Maintenir une économie locale (circuit court)
- Valoriser les savoir-faire traditionnels
- Préserver le cadre de vie et les espaces naturels de proximité
- Respecter l'identité et l'esprit des lieux
- Offrir aux visiteurs de quoi s'arrêter/rester quelques temps

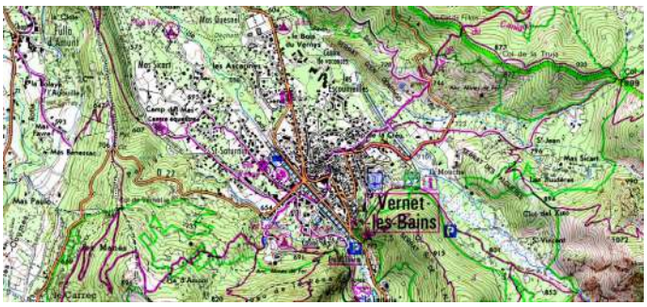

Localisation	Conflent
Entité paysagère	Massif (secteur de Mariailles)

Interventions

- Valoriser les pratiques liées au thermalisme
- Améliorer/préserver la qualité urbaine
- Limiter l'étalement et le mitage urbain
- Développer l'économie locale (circuit court)

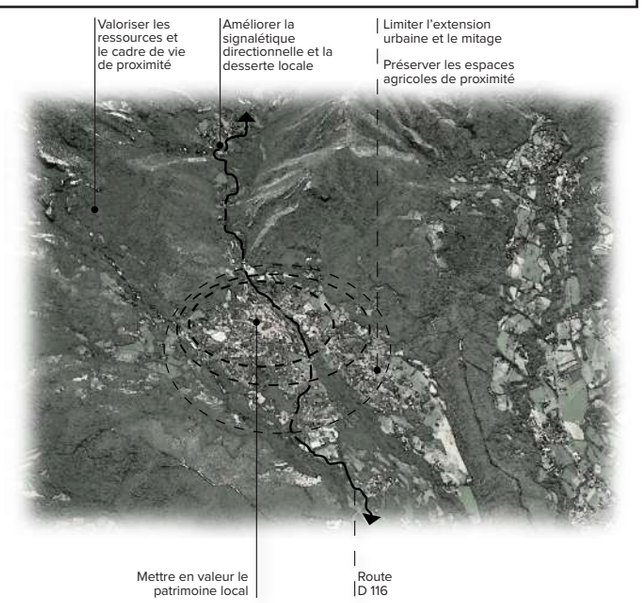

Outils réglementaires, opérationnels ou pédagogiques	PLUI et autres documents d'urbanisme
Documents et autorisations préalables	
Protections / servitudes en place	
Propriétaire	
Partenaires	SMCGS
Maîtrise d'ouvrage présentie	Communes et CC
Financement	
Phasage	
Evaluation/résultats attendus	

5.2 Actions transversales

1- ORGANISER LE TERRITOIRE

Définition / vocation

Permettre une meilleure répartition des flux au sein du territoire pour améliorer la découverte de la Destination Canigó dans le respect de l'esprit des lieux

Rappel des enjeux

AT.1.1 Partager une vision commune du territoire
AT.1.2 Habiter en harmonie avec le territoire dans le respect de l'esprit/identité des lieux
AT.1.5 Préserver les limites des entités paysagères
AT.3.1 Gérer la signalétique directionnelle et la répartition des flux pour valoriser le patrimoine local
AT.3.3 Améliorer l'expérience physique et la qualité de découverte du territoire

Interventions

- Mettre en place un plan de signalétique
- Affirmer la charte graphique et l'identité de la Destination Canigó
- Intégrer l'entité piémont dans la découverte du territoire

Outils réglementaires, opérationnels ou pédagogiques	Charte signalétique, PLU(i), label GSF,...
Documents et autorisations préalables	
Protections / servitudes en place	
Propriétaire	
Partenaires	SMCGS
Maîtrise d'ouvrage présentie	Communes et CC, Département, Région
Financement	Communes et CC, Département, Région
Phasage	
Evaluation/résultats attendus	

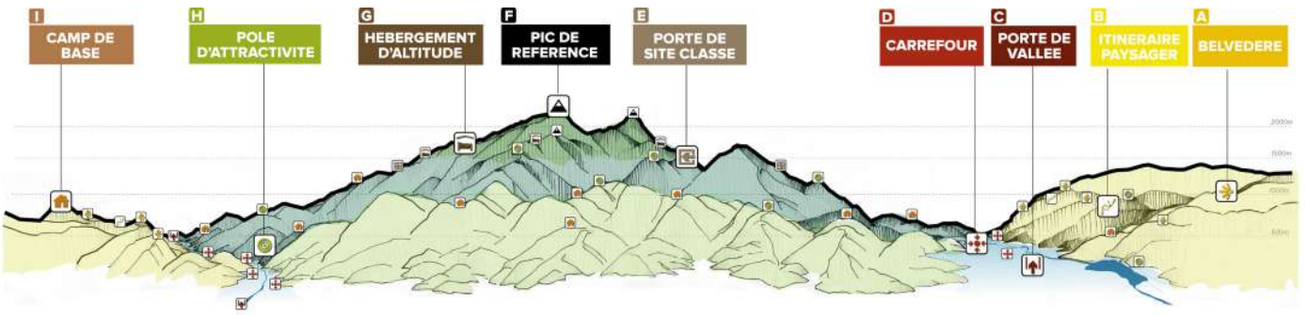

Coupe de principe et schéma d'organisation du territoire - coloco

2- OBSERVATOIRE DES PAYSAGES

Définition / vocation

Evaluer l'état des paysages : forces, facteurs et vitesses de changement, types de pressions et menaces et tendances d'évolution ou efficacité de certaines mesures de protection (ex:GSF)

Rappel des enjeux

AT.1.1 Partager une vision commune du territoire
AT.2.1 Protéger l'intégrité paysagère des entités
AT.2.3 Gérer l'impact visuel des projets, notamment énergétiques et urbains
B.2.3 Gérer l'évolution des milieux pour préserver les perspectives paysagères, les points de vue et les panoramas
V.3.3 Soigner les paysages urbains des infrastructures et des bourgs
M.2.2 Maintenir l'équilibre entre les espaces ouverts et fermés
P.1.1 Donner à voir la diversité des patrimoines historiques

Interventions

- Nommer un photographe référent sur le territoire
- S'associer avec le PNR, les réserves, la DREAL, le CAUE, et autres acteurs intervenants directement sur le territoire, succeptibles d'être producteurs d'informations
- Mettre en place une base de données photographiques : anciennes, actuelles, aérienne (drône),...

Outils réglementaires, opérationnels ou pédagogiques

Documents et autorisations préalables Droit à l'image (copyright)

Protections / servitudes en place

Propriétaire

Partenaires PNR, DREAL, ONF, CAUE, Réserves naturelles,...

Maîtrise d'ouvrage présentie SMCGS

Financement

Phasage

Evaluation/résultats attendus

Photographies anciennes et google images

3- CHARTE GRAPHIQUE

Définition / vocation

Mettre en place un vocabulaire propre à l'esprit de la Destination Canigó respectant les identités locales

Rappel des enjuex

AT.1.1 Partager une vision commune du territoire
AT.2.3 Gérer l'impact visuel des projets, notamment énergétiques et urbains
AT.2.4 Sensibiliser à la propreté et à la sobriété
AT.3.3 Améliorer l'expérience physique et la qualité de découverte du territoire

Interventions

«UN PANNEAU POSÉ, UN PANNEAU ENLEVÉ»

- Mettre en place un plan de signalétique
- Définir une charte du mobilier et des installations prônant la sobriété, la sécurité et la propreté
- Utiliser les matériaux locaux représentatifs de l'histoire des lieux, favoriser le réemploi

Outils réglementaires, opérationnels ou pédagogiques	Règlement PLU(i), site classé, label GSF,...
Documents et autorisations préalables	Droit à l'image (copyright)
Protections / servitudes en place	
Propriétaire	
Partenaires	PNR, DREAL, ONF, CAUE, Réserves naturelles,...
Maîtrise d'ouvrage présentie	SMCGS
Financement	
Phasage	
Evaluation/résultats attendus	

Hiérarchisation de la signalétique

Harmonisation de la signalétique

Harmonisation du mobilier/matériaux

Exemplarité des installations in situ

Photographies coloco

4- TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Définition / vocation

Accompagner la transition énergétique et les énergies renouvelables sur le territoire en accord avec les principes et valeurs du SMCGS et du label GSF

Rappel des enjeux

AT.1.2 Habiter en harmonie avec le territoire dans le respect de l'esprit/identité des lieux
AT.2.1 Protéger l'intégrité paysagère des entités
AT.2.3 Gérer l'impact visuel des projets, notamment énergétiques et urbains
M.2.3 Poursuivre l'exemplarité du site classé

Interventions

- Limiter les projets d'implantation EnR sur le massif, notamment sur les crêtes
- Définir des recommandations quant à l'intégration paysagère des projets EnR

Outils réglementaires, opérationnels ou pédagogiques

Documents et autorisations préalables

Protections / servitudes en place

Propriétaire

Partenaires	PNR, DREAL, ONF, CAUE, Réserves naturelles,...
Maîtrise d'ouvrage présentie	SMCGS

Financement

Phasage

Evaluation/résultats attendus

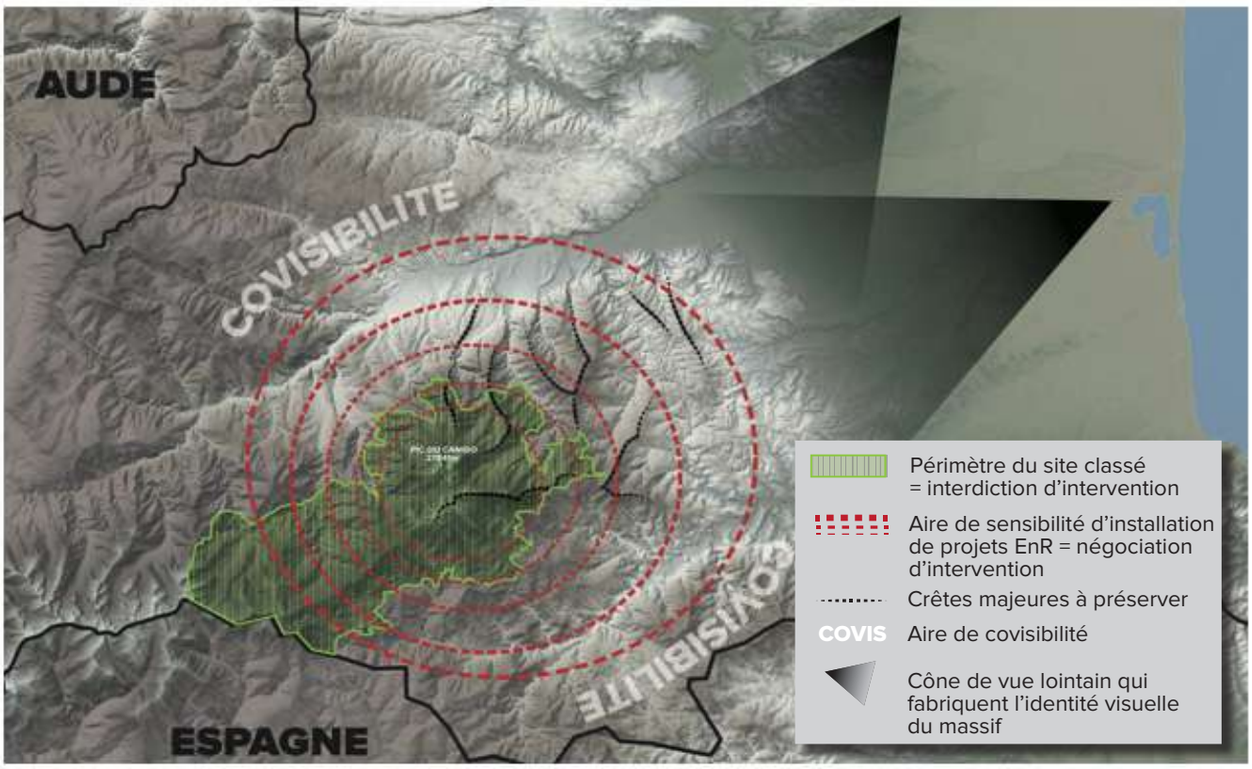

Gestion des projets liés aux énergies renouvelables

A reproduire

A proscrire

Photographie google images

5- ANIMATION ET COMMUNICATION DU PDP

Définition / vocation

Sensibiliser les élus, être le porte-parole du paysage auprès des acteurs afin de faire vivre le Plan de paysage

Rappel des enjeux

AT.1.1 Partager une vision commune du territoire
AT.2.1 Protéger l'intégrité paysagère des entités
AT.2.4 Sensibiliser à la propreté et à la sobriété

Interventions

- Recruter un chargé de mission interne au SMCGS ou externe, ayant les compétences nécessaires pour poursuivre les intérêts portés par le PdP
- Assurer le suivi des projets, notamment d'ordre paysager ou impactant directement le paysage ou l'environnement
- Communiquer sur la démarche et l'actualité du Pdp au travers différents supports : site internet, exposition, newsletter,...

Outils réglementaires, opérationnels ou pédagogiques

Documents et autorisations préalables

Protections / servitudes en place

Propriétaire

Partenaires	PNR, DREAL, ONF, CAUE, Réserves naturelles,...
Maîtrise d'ouvrage présentie	SMCGS

Financement

Phasage

Evaluation/résultats attendus

Animation et ateliers participatifs dans le cadre du Plan de paysage du massif du Canigó

6- DÉCLINAISON DU PDP DANS LES AUTRES DÉMARCHES

Définition / vocation

Concrétiser les enjeux, objectifs de qualité paysagère et typologies d'actions en dehors du Plan de paysage, dans des documents réglementaires reconnus pour les appliquer directement au territoire

Rappel des enjeux

AT.1.1 Partager une vision commune du territoire
AT.1.4 Contenir et maîtriser le développement urbain
AT.1.5 Préserver les limites des entités paysagères

Interventions

Le Plan de paysage n'étant pas un document régelmentaire, il ne peut imposer ses «dires» à lui seul et doit être retranscrit dans des documents applicables, support d'aménagement et de gestion

Outils réglementaires, opérationnels ou pédagogiques	Charte Pnr, SCOT, PLUi, PAH, Plan d'aménagement forestier
Documents et autorisations préalables	
Protections / servitudes en place	
Propriétaire	
Partenaires	Communes et CC, département, région
Maîtrise d'ouvrage présentie	
Financement	
Phasage	
Evaluation/résultats attendus	

Extrait du PLUi Conflent Canigó proposé par le CRBE et Terres Neuves

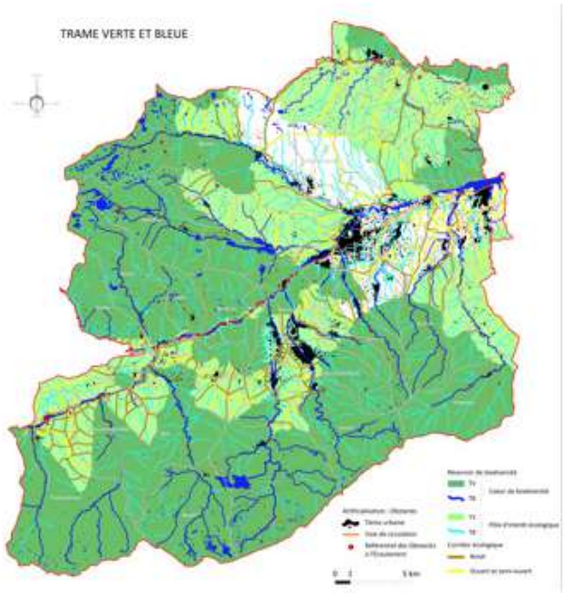

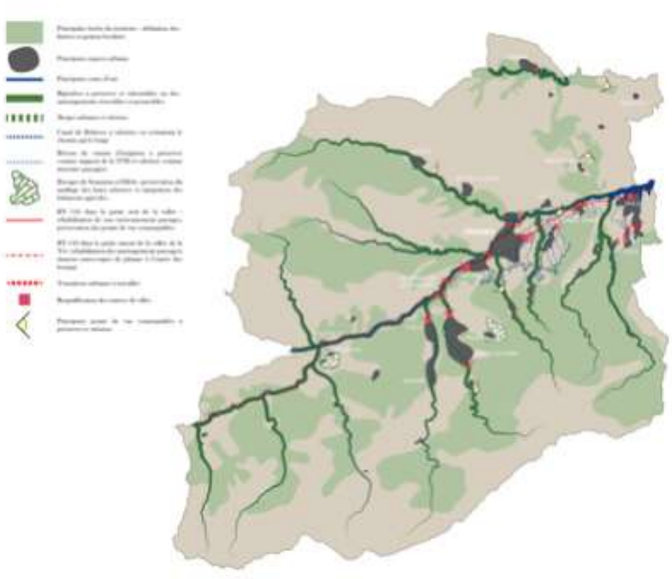

Cartographie des TVB du PLUi Conflent Canigó proposé par le CRBE et Terres Neuves

5.3 Programme d’actions

PLAN DE PAYSAGE DU MASSIF DU CANIGÓ
coloco + Véronique Mure

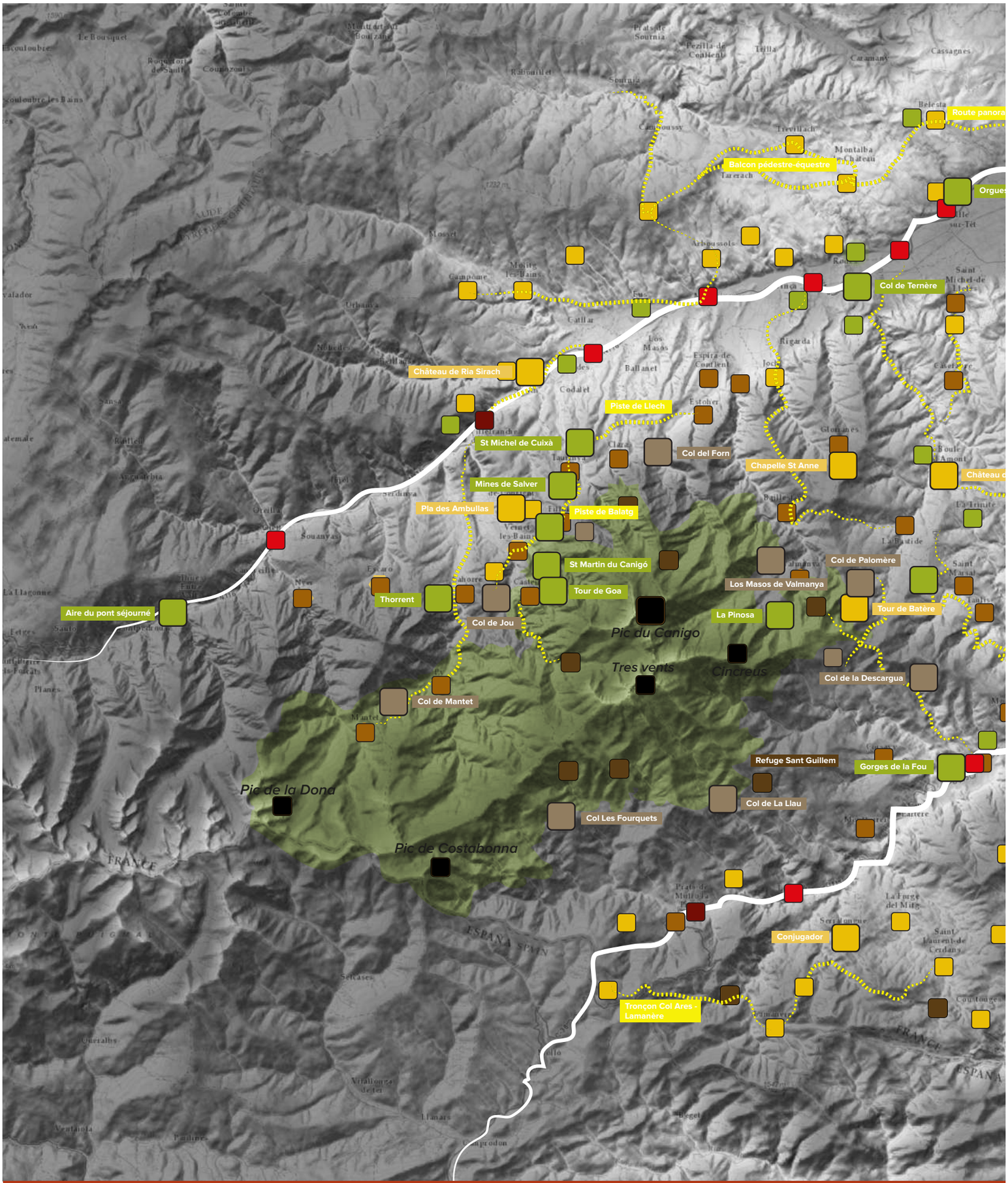

Cartographie des différentes actions potentielles identifiées lors du Plan de paysage (par typologie) - Coloco

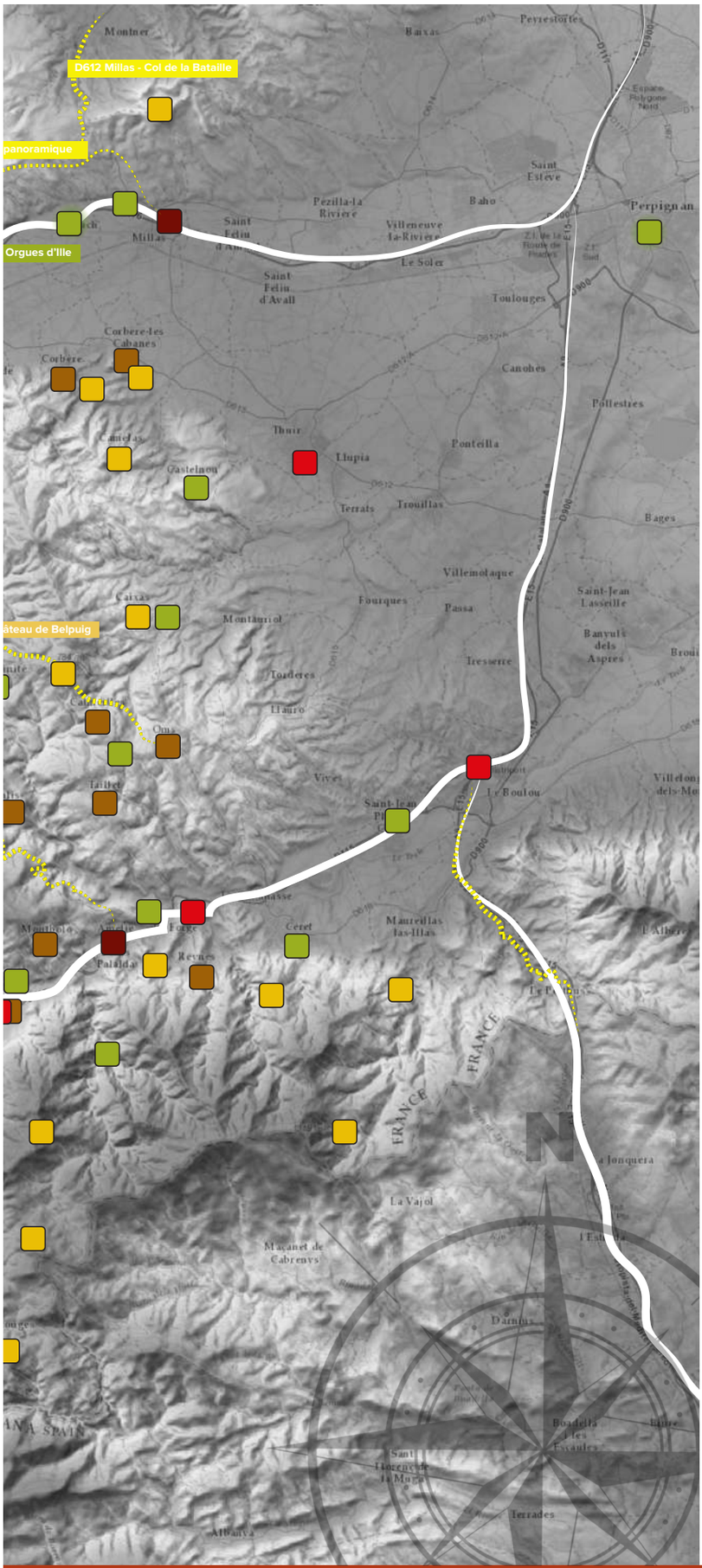

SCHEMA DE PRINCIPE DES TYPOLOGIES D'ACTIONS SUR LE TERRITOIRE

Moment fort de la démarche, le plan d'action est l'interface entre les phases d'analyse et de mise en oeuvre des décisions.

Il transforme les idées et les réflexions en éléments concrets, opérationnels. Cette démarche permet de véritablement contrôler ce qui est à faire et comment c'est fait. «Contrôler» est ici à prendre dans le sens «maîtriser».

Voici quelques effets bénéfiques :

- permettre de ne rien oublier en listant les tâches à accomplir
- optimiser les moyens humains et financiers
- maîtriser le temps de mise en oeuvre
- savoir à tout moment où l'on se trouve dans l'avancée
- pouvoir trouver des solutions de replis en étant capable d'analyser les conséquences sur les autres actions
- Impliquer et motiver les équipes
- une meilleures coordination lorsque des dépendances existent entre actions.

Les clés de succès d'un plan d'action :

- impliquer les collaborateurs concernés dans sa construction pour que tout le monde s'approprie la démarche
- informer régulièrement les parties prenantes de l'avancée du plan
- ne pas oublier d'actions
- prévoir des délais réalistes
- élaborer un document simple, clair, opérationnel.

- Belvédères
- Itinéraires d'intérêt paysagers
- Portes de vallée
- Carrefour
- Porte de site classé
- Pics de référence
- Hébergement d'altitude
- Pôle d'attraction
- Camp de base

PLAN DE PAYSAGE DU MASSIF DU CANIGÓ
coloco + Véronique Mure

				2017				2018			
				Trimestre 1	*Trimestre 2*	*Trimestre 3*	*Trimestre 4*	*Trimestre 1*	*Trimestre 2*	*Trimestre 3*	*Trimestre 4*
		Entités	**Comarques**								
	ACTIONS TRANSVERSALES										
	Renouvel. label GSF 2018	Toutes	Toutes								
	Renouvel. Label GSF	Toutes	Toutes								
	Animation du Pdp	Toutes	Toutes								
	Observatoire photographique	Toutes	Toutes								
	Charte signalétique et mobilier	Toutes	Toutes								
A.	**BELVEDERES**										
A.1	Château de Belpuig	Piémont	Aspres								
A.2	Conjurador de Serralongue	Balcons sud	Vallespir								
A.3	Ria Sirach	Balcons nord	Conflent								
A.4	Tour de Batère	Massif	Vallespir								
A.5	Força Real	Balcons nord	Conflent								
A.6	Pla des Ambullas	Massif	Conflent								
B.	**ITINERAIRES PAYSAGERS**										
B.1	Balcons pédestre/équestre	Balcons nord	Conflent								
B.2	Route panoramique 1	Balcons nord	Conflent								
B.3	Piste de Balaig	Massif	Conflent								
B.4	Piste du Llech	Massif	Conflent								
B.5	Tronçon Col d'Ares-Lamanère	Balcons sud	Vallespir								
C.	**LES PORTES DE VALLEE**										
C.1	Millas	Vallée	Conflent								
C.2	Villefranche-de-Conflent	Vallée	Conflent								
C.3	Prats-de-Mollo-La-Preste	Vallée	Vallespir								
C.4	Amélie-les-Bains	Vallée	Vallespir								
C.5											
D.	**LES CARREFOURS**										
D.1	Col de Ternere (Rodès)	Vallée	Conflent								
D.2	Croisements de la RN 116	Vallée	Conflent								
D.3	Croisement de la RD115	Vallée	Vallespir								
D.4											
D.5											
E.	**LES PORTES DE SITE CLASSE**										
E.1	Mantet	Massif	Conflent								
E.2	Col del Forn	Massif	Conflent								
E.3	Col de Jou	Massif	Conflent								
E.4	Los Masos de Valmanya	Massif	Conflent								
E.5	La Llau	Massif	Conflent								
F.	**LES PICS DE REFERENCE**										
F.1	Pic du Canigó	Massif	Conflent								
F.2	Costabonne	Massif	Vallespir								
F.3	La Dona	Massif	Conflent								
F.4	Tres Vents	Massif	Vallespir								
F.5	Cincreus	Massif	Vallespir								
G.	**LES HEBERGEMENTS D'ALTITUDE**										
G.1	Cortalets	Massif	Conflent								
G.2	Mariailles	Massif	Conflent								
G.3	Batère	Massif	Vallespir								
G.4											
G.5											
H.	**LES CAMPS DE BASE**										
H.1	La Preste	Vallée	Vallespir								
H.2											
H.3											
H.4											
H.5											
I.	**LES POLES D'ATTRACTIVITE**										
I.1	Les gorges de la Fou	Massif	Vallespir								
I.2	La Pinosa	Massif	Vallespir								
I.3	Les orgues d'Ille	Balcons nord	Conflent								
I.4	La tour de Goa	Massif	Conflent								
I.5	St Martin du Canigó	Massif	Conflent								

CALENDRIER DE SUIVI DES ACTIONS

	2019				2020				2021	2022	2023	2024	2025
4	*Trimestre 1*	*Trimestre 2*	*Trimestre 3*	*Trimestre 4*	*Trimestre 1*	*Trimestre 2*	*Trimestre 3*	*Trimestre 4*					